



Création d'une police municipale

I Des finances saines

I Un nombre d'événements
exceptionnels

I De nombreux projets

Nos entreprises

La municipalité de Saint-Martin-de-May remercie les commerçants, artisans, entrepreneurs de leur soutien et présence dans ce bulletin d'information.

SCOUPIROU
Au service de vos toutous et de vos chats à votre domicile à Caen et alentours de 20 km



Nadia LEMAGNEN
06 03 08 77 72
nadia.lemagnen@aliceadsl.fr

Le Buffarot
• Bistro Resto •



17, route d'Harcourt
14320 Saint-Martin de Fontenay

02 31 94 85 01

entendre
...et la vie recommence

SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY
Entendre Laboratoire Lemoine Audition
Centre Commercial du Coisel
Tél. : 02 31 47 60 04

Ouvert le **LUNDI**

HAIR'IC & COIFFURE

BARBIER

Journée **Non-STOP**

facebook

37, Route d'Harcourt 14320
Tél : 02 31 79 59 67 St-Martin-de-Fontenay

Rendez-vous au Jardin...



Fleuriste
02 31 79 81 21

49 route d'Harcourt
14320 Saint Martin de Fontenay



LE JAF'S KEBAB

Ouvert tous les jours de 11h45 à 14h15 et de 18h30 à 21h45
Fermeture samedi midi et dimanche midi
Nous livrons dans un rayon de 20 km, pour un min. d'achat de 20€

09 75 94 93 35

19 route d'Harcourt - 14320 Saint-Martin-de-Fontenay

Moteurs & Styles
La passion de l'automobile
02 31 79 81 23



ZEST'CAPADE

L'HÉBERGEMENT ZÉRO DÉCHET...
UN PETIT GESTE POUR L'HOMME,
UN GRAND GESTE POUR L'HUMANITÉ !

☎ 06 76 07 94 22 - ✉ isabelle.ouvry@aliceadsl.fr
@zestcapade

GUY HOQUET
CAEN SUD

Votre **agence**
immobilière locale



19-21 Rte d'Harcourt, 14320
Saint Martin de May

caensud@guyhoquet.com

02 31 50 13 41

★★★★★
4,6 / 5

Si vous désirez paraître dans un prochain bulletin, prenez contact avec la mairie.

Sommaire

Vie municipale

Edito des maires	p. 4
Organisation de votre commune nouvelle	p. 5
Travaux et urbanisme	p. 6 à 9
Projet Ecole	p. 10
Conseil des jeunes et école	p. 11 et 12
CCAS	p. 13
Police municipale	p. 14 et 15
Finances	p. 16 à p.17
Médiathèque et bibliothèque	p. 18 et 19
Manifestations premier semestre	p. 20
Manifestations à venir	p. 21
Cela se passe chez nous	p. 22



Jeunesse

Accueil de loisirs	p. 22
Local jeunes	p. 23
Relais petite enfance	p. 24
Les APE	p. 25



Vie associative

Les heureux Mayens et Club de l'Amitié	p. 26
La May-yenne et les amis du patrimoine	p. 27
Jumelage et ASEC	p. 28
Badminton et Basket	p. 29
Karaté et Atelier de l'art	p. 30
Gym et les enfants de mineurs	p. 31
Tennis	p. 32
Tennis de table et Cyclo	p. 33
Judo	p. 34
Les anciens combattants	p. 35
C'est Coisel ?	p. 36
Ecole de musique et de danse	p. 37
May Be et Atelier de l'être	p. 38



Informations

France services et Bla Bla Daily	p. 39
Retour en images sur le 1 ^{er} semestre	p. 40
A vos agendas	p. 41
Guide pratique	p. 42



Directeur de la publication : Martine Piersiela et Jean-Luc Mottais

Adjoint délégué chargé de la publication : Frédéric Drapier

Remerciements à tous les membres de la Commission Information/Communication : Christine Aloui, Lydie Couturier, Julie Pierre, Cécile Chenu et Frédéric Royo

Merci à tous les élus et agents municipaux pour leur participation.

Crédits photos : élus et associations.

Réalisation et impression : Klik Studio, IFS - 02 31 52 46 33



Chères Martimayennes, chers Martimayens,

Alors que les journées s'étirent et que le soleil réchauffe nos maisons, nos jardins et nos paysages, nous voici plongés dans la douce effervescence de l'été. Nous sommes très heureux de vous présenter cette édition estivale du bulletin municipal. Elle illustre bien la vitalité de notre commune.

Après six mois d'existence, le bilan de notre commune nouvelle est positif. Nous avons pu renforcer notre capacité d'action en mutualisant les moyens humains et matériels. La réorganisation des services a permis une meilleure réactivité envers nos administrés.

Concernant les finances, cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes communales. En effet, la volonté politique, durant ces cinq dernières années, a été de ne pas alourdir la charge des ménages par l'augmentation des impôts locaux.

Animé par un état d'esprit dynamique et responsable, votre conseil municipal maintient ses objectifs de :

- Maîtriser les taux d'imposition locaux
- Maîtriser les coûts de fonctionnement
- Investir pour l'avenir.

Ainsi, comme elle s'y est engagée, l'équipe municipale poursuit une gestion responsable et ambitieuse, une politique volontariste de soutien à ses concitoyens, d'anticipation des défis de demain et de développement de la vitalité de notre commune, avec un programme d'animation particulièrement dense et un programme d'urbanisation raisonnable et raisonné.

Face à des incivilités toujours croissantes sur notre territoire, nous devons agir. A la lecture de cette édition, vous pourrez aussi constater que nous souhaitons améliorer la tranquillité de toutes et de tous au sein de notre commune, avec la création d'un nouveau service public aux habitants : une police municipale de proximité.

Concernant les événements, le conseil municipal vous donne rendez-vous les 29 et 30 août

prochains, pour la 2^e édition du festival solidaire May Be. Il est rappelé que l'objectif de ce festival est de rassembler le public autour de la musique, tout en soutenant une cause forte, puisque 50% de la billetterie est reversée à fondation du CHU de Caen.

Vous pourrez enfin constater, dans ce bulletin, que l'activité associative et culturelle est intense. Ce qui montre une forte dynamique communale et nous nous en réjouissons tout particulièrement.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été.

Bien fidèlement.

**Le maire délégué de Saint-Martin-de-Fontenay,
Martine Piersiela**

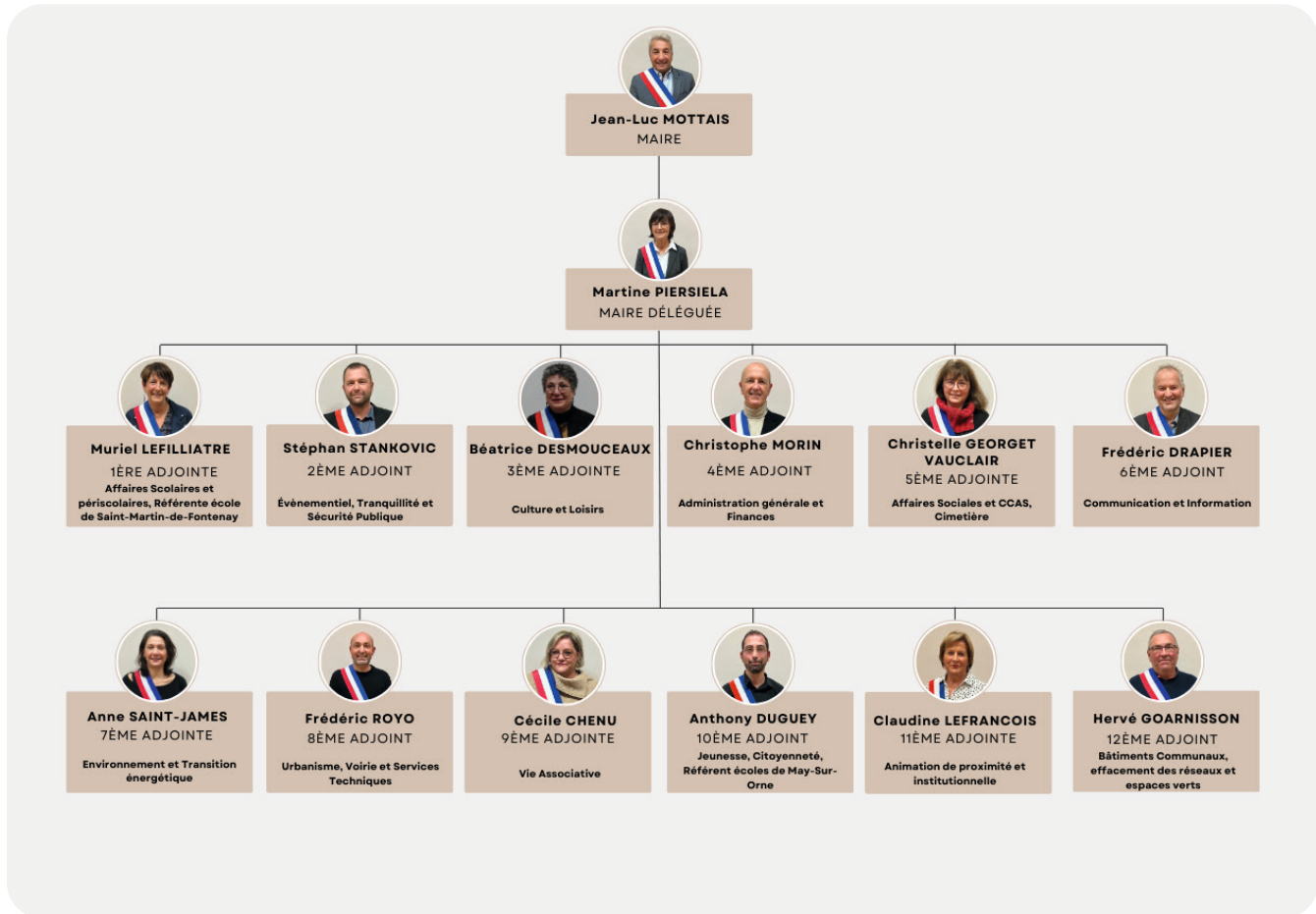
**Le maire de Saint-Martin-de-May,
Jean-Luc Mottais**

Organisation de votre commune nouvelle

LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le saviez-vous ?

Pour répondre à vos demandes, nous sommes heureux de vous annoncer officiellement que les habitants de Saint-Martin-de-May sont des Martimayens et des Martimayennes.



	Affaires scolaires/Périscolaire/Jeunesse/Citoyenneté	Animation de proximité/Évènementiel/Tranquillité publique	Affaires culturelles/Loisirs	Administration générale/Finances	Affaires sociales	Communication/Information	Environnement/Transition énergétique	Urbanisme/ Voirie/ Services Techniques	Vie Associative	Bâtiments communaux/ Effacement des réseaux/ Espaces verts
Adjoint responsable	Muriel LEFILLIATRE / Anthony DUGUEY / Sandrine ROBERT	Stephan STANKOVIC / Claudine LEFRANCOIS	Béatrice DESMOUCEAUX	Christophe MORIN	Christelle VAUCLAIR	Frédéric DRAPIER	Anne SAINT-JAMES	Frédéric ROYO	Cécile CHENU	Hervé GOARNISSON / Lionel BARON
Liste des membres des commissions municipales par ordre alphabétique										
Membres	DESMOUCEAUX Béatrice	BARON Lionel	DESMOUCEAUX Béatrice	BARON Lionel	BARON Lionel	ALLOU Christine	DUGUEY Anthony	FRIMOUT Olivier	BARON Lionel	BARON Lionel
	DUBOURG ROBERT Sandrine	DESMOUCEAUX Béatrice	FESSARD Myriam	DESMOUCEAUX Béatrice	DESMOUCEAUX Béatrice	CHENU Cécile	FRIMOUT Olivier	GAUTIER Maxime	CHENU Cécile	FRIMOUT Olivier
	DUGUEY Anthony	DUGUEY Anthony	GIGAN Chislaine	FRIMOUT Olivier	DIAWARA Malik	DRAPIER Frédéric	LEFILLIATRE Muriel	LEFRANCOIS Claudine	DRAPIER Frédéric	GOARNISSON Hervé
	LEFILLIATRE Muriel	FESSARD Myriam	LEFILLIATRE Muriel	GAUTIER Maxime	FESSARD Myriam	PIERRE Julie	LETELLIER Benoît	LEMONNIER Benoît	FESSARD Myriam	LEFRANCOIS Claudine
	MALAQUIN Jean-Louis	LEFRANCOIS Claudine	MALAQUIN Jean-Louis	LECANU Nadine	GOARNISSON Hervé	ROYO Frédéric	MALAQUIN Jean-Louis	LETELLIER Benoît	GOARNISSON Hervé	MALAQUIN Jean-Louis
	PIERRE Julie	MALAQUIN Jean-Louis	SABLERY Jean	LEFILLIATRE Muriel	LEFRANCOIS Claudine	SOUVRAY Lydie	PAGNY Laurent	LETHARD Karl	LEFRANCOIS Claudine	SAINT JAMES Anne
	SAINT-JAMES Anne	MORIN Christophe	TINARD Catherine	MALAQUIN Jean-Louis	MALAQUIN Jean-Louis		SAINT JAMES Anne	MALAQUIN Jean-Louis	VAUCLAIR Christelle	VAUCLAIR Christelle
		ROYO Frédéric	VAUCLAIR Christelle	MORIN Christophe	VAUCLAIR Christelle		VAUCLAIR Christelle	MORIN Christophe		
		SABLERY Jean		ROYO Frédéric				PAGNY Laurent		
		SOUVRAY Lydie		VAUCLAIR Christelle				ROYO Frédéric		
		STANKOVIC Stephan						SABLERY Jean		
		TINARD Catherine								

Travaux et urbanisme

URBANISME, TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS... ON VOUS DIT TOUT

Parlons urbanisme

Dans son projet de développement et au travers des deux Plans locaux d'urbanisme (PLU) de ses deux communes déléguées, la commune nouvelle de Saint-Martin-de-May veille à préserver ses espaces naturels et agricoles, tout en permettant d'assurer un développement suffisant pour conforter sa position de « commune de la couronne périurbaine proche ».

La commune constitue aujourd'hui un pôle de services non négligeable pour les communes alentour, que ce soit au travers de son appareil commercial, de ses équipements scolaires ou sportifs.

L'objectif assumé est d'assurer une gestion économe de l'espace et limiter l'étalement urbain, tout en maintenant une vitalité et un dynamisme démographique par l'accueil de populations nouvelles. Une programmation des développements permettra un renouvellement régulier de la population.

Sur un plan programmatique, la commune a ouvert à l'urbanisation deux secteurs (AU) à des fins d'habitat, auxquels il convient d'ajouter cinq espaces en friche et/ou à requalifier (U).

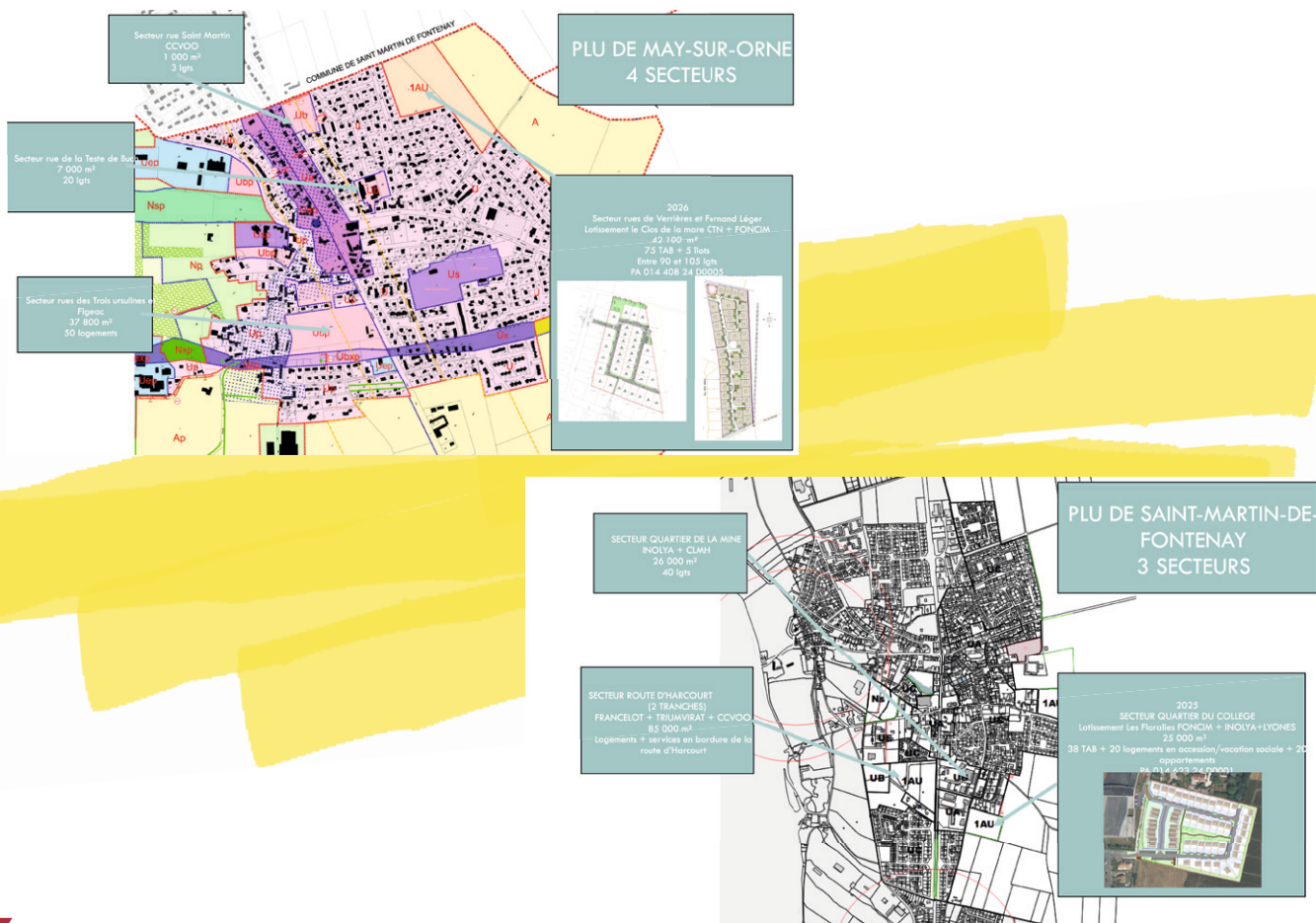
En termes de phasage, la commune fait le choix d'urbaniser en priorité les zones AU « périphériques », les deux opérations auxquelles elles correspondent conditionnant la réalisation de deux aménagements importants pour la commune qui se succéderont.

2025, secteur quartier du collège (2.5 ha) : Le lotissement « Les Florales » (FONCIM), dans la commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay, en cours de commercialisation (permis d'aménager n° PA 014 623 24 D0001). 78 logements au total.

2026, secteur rue de Verrières et Fernand-Léger (4.2 ha) : Les lotissements « Le Clos de la mare » (CTN), en cours de commercialisation, et FONCIM (PA 014 408 24 D0005), dans la commune déléguée de May-sur-Orne. Entre 95 et 105 logements au total.

Suivront cinq secteurs en densification de l'aire urbaine, qui nous permettront de mobiliser des espaces urbains non-bâti (« dents creuses »), requalifiables ou en friche et économiser l'espace. Ainsi, plus de 2/3 des développements à dominante d'habitation s'effectueront dans la ville.

- Secteur rue des Trois-Ursulines et Figeac (3.8 ha), commune déléguée de May-sur-Orne, en cours de finalisation.
- Secteur route d'Harcourt (8.5 ha), commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay, en cours de définition, logements et services.
- Secteur quartier de la Mine (2.6 ha), commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay, requalification d'une zone d'activités.
- Secteur rue Saint-Martin (0.1 ha), commune déléguée de May-sur-Orne, trois logements restent à construire pour clôturer l'opération.
- Secteur rue de la Teste-de-Buch (0.7 ha), commune déléguée de May-sur-Orne, requalification d'une ferme.



RÉALISATIONS PAR NOS SERVICES TECHNIQUES

Première phase de la végétalisation du cimetière de la commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay.



Pose de bancs et corbeilles dans nos chemins communaux.



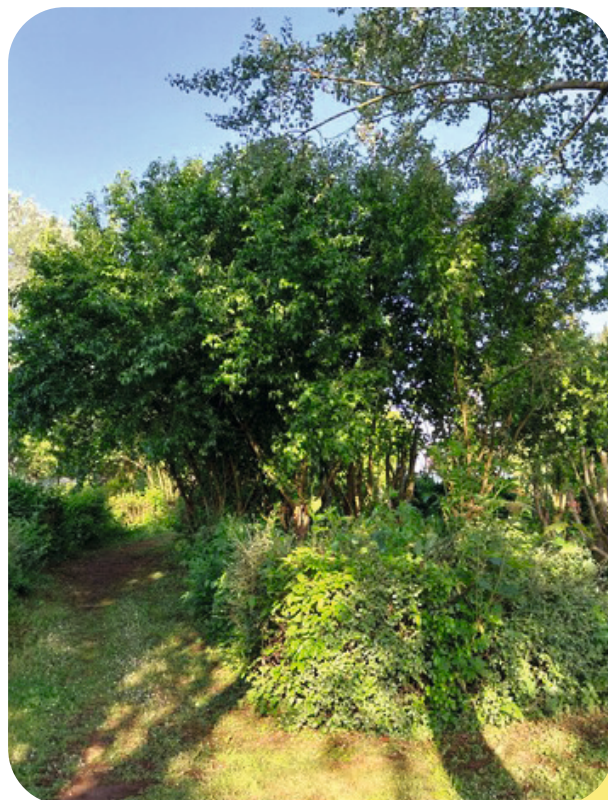
Aménagement du parvis et nettoyage de mairie de la commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay.



Aménagement des abords du musée de la Mine – Parc de la mairie de la commune déléguée de May-sur-Orne.



Campagne d'élagage des haies communales par l'équipe technique de la commune déléguée de May-sur-Orne, avec notamment une importante taille réalisée sur les espaces verts du quartier du Beuleu.



Nous remercions nos équipes techniques communales pour l'entretien très apprécié des cimetières, mais également et plus généralement de notre cadre de vie, notre voirie, nos espaces verts et nos bâtiments communaux.

Travaux et urbanisme

Réalisation par les entreprises

Réparation d'un mur communal en pierre, rue de la Mine (commune déléguée de May-sur-Orne)



Campagne d'élagage de tous les arbres communaux. Prestataire JBEV.



Campagne de peintures routières de sécurité (passages piétons, Stop, cédez le passage, plateaux surélevés...) dans l'ensemble du territoire à programmer. Prestataire Signaux-Girod.

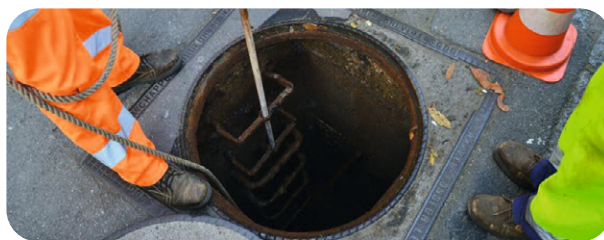


PROJET DU SECOND SEMESTRE 2025

Réseaux

En matière d'eau potable et à la suite de problèmes d'eaux rouges dans le secteur de la commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay, l'Eau du Bassin caennais prévoit le renouvellement de la canalisation desservant les rues des Bouleaux et des Érables. Les travaux devraient démarrer au début du second semestre 2025.

En matière d'eaux pluviales, nous assistons à des inondations de sous-sols rue des Peupliers. À la suite des passages caméras, le dysfonctionnement provenait de canalisations cassées. L'entreprise CLAUS TP, mandatée par la commune, procédera au remplacement des 30 mètres de PVC défectueux et à la création d'un nouveau réseau de 257 mètres linéaires, jusqu'au bassin de rétention le plus proche, afin d'améliorer l'écoulement du secteur.



Voirie

Création d'un escalier sur la RD 562a au niveau du plateau surélevé, afin de relier les lotissements Guy-de-Maupassant et Le Diguët. Prestataire SARL Vallée.



Création d'un trottoir rue de la Mine (commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay). Prestataire CLAUS TP



FOCUS SUR LE CIMETIÈRE DE MAY-SUR-ORNE

Projet de végétalisation du cimetière de May-sur-Orne

Pourquoi cette décision ?

L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires a engendré d'importantes difficultés d'entretien dans le cimetière. Lors de périodes printanières mêlant chaleur et humidité, la végétation devient si envahissante que l'entretien nécessite un effort humain considérable. Cela nous a amenés à consulter des professionnels, afin de réfléchir collectivement à des solutions durables.

Parmi celles-ci, la végétalisation s'est rapidement imposée, grâce à des études et aux retours d'expériences d'autres municipalités.

Les bénéfices de la végétalisation

Un sol adapté : un mélange de terre, sable et gravier permettra au gazon de pousser tout en assurant un sol ferme. Cela garantira l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes.

Une meilleure gestion de l'eau : ce sol perméable absorbera plus efficacement les fortes pluies d'orage, plus fréquentes avec le changement climatique.

Un confort thermique accru : la végétation, à l'inverse du minéral qui retient la chaleur, crée des îlots de fraîcheur. L'ajout d'arbres permettra également de s'abriter du soleil.

Une mise en valeur du paysage : certaines zones du cimetière seront spécifiquement aménagées, comme l'allée principale qui conservera des dalles afin de préserver sa prestance et sa fréquentation importante.

Un environnement plus accueillant : la végétation apportera couleurs et douceur, rendant le lieu plus apaisant et propice au recueillement.



« Etudes

Afin de définir nos futurs travaux de voirie et d'aménager de nouveaux secteurs de la commune, nous avons pris l'attache du bureau d'études ACEMO. Outre l'aménagement du centre-bourg de la commune déléguée de May-sur-Orne, nous étudierons sur la commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay :

- La réfection des trottoirs de la RD 562a avec le prolongement de la voie douce,
- L'aménagement du stationnement, notamment pour les PMR, aux abords de la mairie,
- L'aménagement du stationnement et de la circulation piétonne aux abords des commerces en bordure de la RD 562a.

En ce qui concerne les études sur l'amélioration de la sécurité et du stationnement rue de la Mine, nous soumettrons aux riverains à la rentrée les esquisses des aménagements envisagés pour avis.

En parallèle des travaux de réhabilitation/extension du groupe scolaire Charles-Huard et de construction d'un pôle communautaire petite enfance/enfance/école de musique, nous définirons, accompagné du CAUE du Calvados, un projet de parc urbain sur l'emprise du stade de la commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay. Cet espace, à vocation ludique, sportive et récréative, constituera un véritable poumon vert au sein du tissu bâti. Comme pour les projets cités précédemment, nous vous tiendrons informés de toutes les étapes de conception. »

PROJET DE RÉHABILITATION-EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE CHARLES-HUARD ET CONSTRUCTION DU PÔLE COMMUNAUTAIRE PETITE ENFANCE-ENFANCE-ÉCOLE DE MUSIQUE

L'actualité du 1^{er} semestre 2025 : les étapes clés

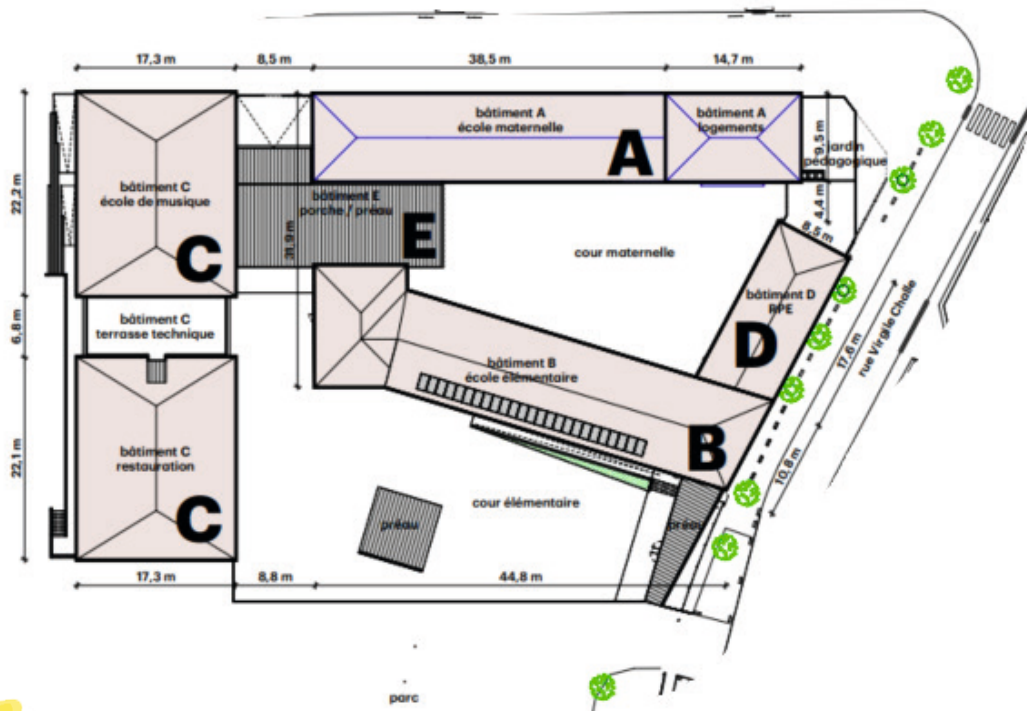
Février-mars 2025 : Validation du projet par le comité de pilotage en version avant-projet sommaire.

5 juin 2025 : Premier échange sur le projet en version avant-projet définitif. Une fois validé, le permis de construire sera déposé durant l'été pour un début de travaux au 1^{er} trimestre 2026.

Les travaux sont programmés en deux temps

Rénovation bâtiment A (future école maternelle) et construction bâtiment C (restauration, école de musique plus centre de loisirs) et bâtiment E (entrée et préau maternelle).

Rénovation bâtiment B et construction bâtiment D (relais petite enfance) plus aménagement cour maternelle et élémentaire.



Rentrée scolaire 2025/2026

Un groupe de travail, composé de parents d'élèves élus de maternelle et de primaire, de professeurs des écoles et d'un enseignant spécialisé, d'agents et d'élus a été constitué. L'objectif des membres du groupe de travail est de collaborer sur l'accueil des enfants de maternelle à la rentrée 2025, puis de continuer les échanges sur le projet de l'école et ce, jusqu'à la fin des travaux. Une 1^{ère} réunion a eu lieu le 29 avril. La suivante le 2 juin.

Accueil des élèves de maternelle

Comme prévu, la dissolution du syndicat de la maternelle entre la commune de Saint-Martin-de-Fontenay et Saint-André-sur-Orne est actée pour le 31/08/2025.

L'accueil des élèves de maternelle (2 classes) va se faire dans les classes de l'école avec des aménagements tels que : salle de propreté, salle de sieste/motricité, mobilier pour la restauration et les salles de classe, matériel pédagogique...

Du fait de la dissolution du syndicat de maternelle, une grande partie du matériel et mobilier proviendra de l'école maternelle avec une répartition équitable entre les deux communes.

De plus, le recrutement d'un 2^e agent ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) est prévu pour accompagner au quotidien les élèves et leurs institutrices.

Accueil des élèves de primaire

Du fait des classes laissées à disposition des élèves de maternelle, une solution temporaire, en attendant la rénovation et l'agrandissement de l'école, a été mise en place. Quatre classes mobiles neuves sont installées sur l'espace contigu à l'école, côté église. Elles serviront jusqu'à la fin des travaux. Début 2026, pour le début des travaux de rénovation, trois nouvelles classes seront installées. Tous les élèves de primaire seront ainsi dans cette école délocalisée. Une cour et la sécurisation du site seront réalisées cet été.

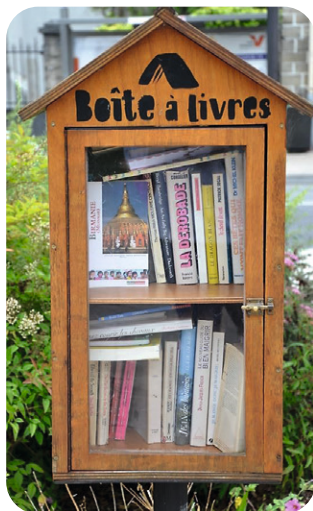
Conseil des jeunes et école

JEU URBAIN ET BOÎTE À LIVRES GRÂCE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil municipal des enfants et des jeunes de May-sur-Orne, composé de 7 collégiens et de 2 élèves de primaire, s'est déjà réuni 4 fois en réunion ordinaire.

A la suite de nombreuses réflexions quant au choix du projet à retenir, les jeunes ont voté à la quasi-unanimité la réhabilitation et l'installation d'un jeu urbain et d'une boîte à livres dans le quartier des Hauts de May, en ayant respecté le budget attribué.

La mise en œuvre du projet s'effectuera dans les meilleurs délais, c'est à dire durant l'été.



UN SÉJOUR, UN CONCERT ET DU PONEY POUR LES ÉLÈVES DE MAY-SUR-ORNE

Du rock au BBC par les CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 de l'école Edmond-Lejeune se sont produits, pour la deuxième année consécutive, sur la scène du Big Band Café d'Hérouville, les 13 et 14 juin. A l'occasion de l'événement Show fait le son, ils ont interprété *Yalla*, de Calogero ; *La Symphonie des éclairs*, de Zaho de Sagazan ; *Nous on sait*, du Normand Pierre Garnier, ainsi que *Il est temps à nouveau*, de Jean-Louis Aubert. Nous étions nombreux pour les encourager et passer une superbe soirée autour du rock!

Séjour à Mèze

Tous les CM1/CM2 de l'école de May-sur-Orne sont partis une semaine à Mèze. Ils ont réalisé deux courts-métrages, avec l'aide d'intervenants. Ces films ont été diffusés au cinéma l'UGC le 21 juin, pour les familles et les donateurs. Un superbe projet qui a pu être réalisé grâce à la générosité de la mairie, l'APE, l'ASEC et tous les donateurs sur la cagnotte mise en ligne.

Initiation au poney

Les élèves de grande section de maternelle et CP ont eu le plaisir d'assister à 5 séances d'initiation, au centre équestre de Fleury-sur-Orne. Lors de ces séances, ils ont appris le vocabulaire du monde équin, à s'occuper des poneys, à développer leur aisance corporelle et à se responsabiliser. Un projet proche de la nature et de l'animal qui a pu être réalisé grâce à l'APE et à la mairie.



Conseil des jeunes et école

VÉLO, RANDO, FOOT... LES ÉLÈVES DE SAINT-MARTIN ONT BÉNÉFICIÉ D'ANIMATIONS VARIÉES

Savoir rouler à vélo

Dans le cadre des activités physiques et sportives et afin de valider le « Savoir rouler à vélo », les élèves de CM2 ont bénéficié de six séances de vélo, encadrées par Fabien Voisin, moniteur agréé. Les séances ont eu lieu les lundis et mardis, du 28 avril au 13 mai. A l'issue de ces séances, trois sorties vélos ont été organisées en petits groupes d'une dizaine d'élèves, les 22 et 26 mai, afin de leur permettre d'appréhender au mieux le trajet qu'ils pourront emprunter l'année prochaine, pour se rendre au collège. Ces sorties ont été encadrées par le moniteur, les enseignantes ainsi que des parents d'élèves, qui ont préalablement passé l'agrément avec un conseiller pédagogique.



De beaux après-midi en plein air pour nos élèves !

Pendant que les élèves de CM2 participaient aux ateliers Savoir rouler à vélo, les élèves de CM1 sont partis en randonnée. Ils ont emprunté la voie verte, un chemin sécurisé et agréable, parfait pour une promenade en plein air. Au fil des balades, les enfants ont pu découvrir leur environnement, et par la même occasion, renforcer les liens entre camarades des différentes classes de CM1. Des moments simples mais riches en souvenirs !



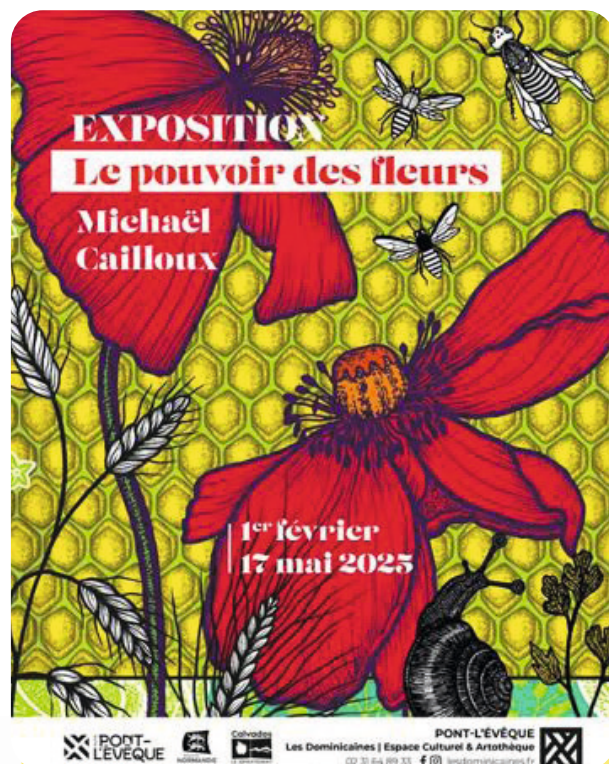
Foot à l'école

Dans le cadre du développement du football à l'école primaire, l'opération « foot à l'école » a été reconduite pour nos élèves des classes du CE1 au CM2. Six séances encadrées par des animateurs ont été proposées durant les mois de mai et juin, pour le plaisir de tous, amateurs comme experts !



Une production sur le pouvoir des fleurs

L'Espace culturel et artistique Les Dominicaines, à Pont-L'évêque, propose des activités aux écoles du Calvados. Une médiatrice est intervenue le 25 mars, dans les classes de CE2, pour réaliser avec les enfants une production inspirée de l'artiste Mickaël Cailloux, dans le cadre de son exposition « Le pouvoir des fleurs ».



VOTRE CCAS VOUS PRÉSENTE SON LOGO

Depuis le 1^{er} janvier, les CCAS des communes déléguées ont été regroupés. Le premier travail de la commission a été l'harmonisation des pratiques. Voici les principales orientations.

1. L'aide sociale

Cœur de nos missions, elle reste la priorité du CCAS.

2. L'aide alimentaire

Notre CCAS collabore avec l'association Entraide et Solidarité, après une étude de la situation sociale de chaque demandeur.

3. Les actions en faveur des seniors

Elles restent identiques pour chaque commune.
Le repas des anciens aura lieu le 30 novembre 2025 pour Saint-Martin-de-Fontenay; et le 1^{er} février 2026 pour May-sur-Orne.
Les colis de Noël seront distribués en mairie pour Saint-Martin-de-Fontenay ; à domicile pour May-sur-Orne.

4. La mutuelle communale

Mise en commun en octobre 2024, elle est ouverte à tous les habitants.

5. Fichier des personnes vulnérables

Ce fichier sera développé à Saint-Martin-de-Fontenay pour mieux protéger les habitants les plus fragiles.

6. Dossier santé (classeur rouge)

Un dossier destiné aux personnes vulnérables sera proposé courant 2025. Il permettra de regrouper les documents médicaux essentiels (ordonnances, résultats d'analyses, comptes rendus et examens médicaux, etc.).

Ce classeur pourra être présenté aux services d'urgence (15, pompiers, SAMU) ou lors des rendez-vous médicaux, afin d'offrir une vision globale de votre santé.

7. Nouveaux dispositifs pour tous les habitants de Saint-Martin-de-May

Aide au permis de conduire: Une aide de 150 €, sans condition de ressources, est proposée afin de faciliter l'accès à la mobilité et à l'emploi. Chaque habitant peut désormais en faire la demande.

8. Dispositif rentrée scolaire

Offerts, 20 € de matériel scolaire pour les élèves de maternelle et primaire ; 30 € de matériel scolaire pour les collégiens. Ce dispositif complète le Pack numérique lycéen. Durant leur scolarité, les enfants seront soutenus par des aides publiques dans la construction de leur avenir. L'instruction comme l'éducation font partie des priorités de notre territoire.

Date de distribution, dans les mairies de chaque secteur : mercredi 27 août, de 16h30 à 19h ; jeudi 28 août, de 16h30 à 19h ; lundi 1^{er} septembre, de 16h30 à 19h.

Le CCAS est heureux de vous accompagner au quotidien. N'hésitez pas à nous contacter via le site internet de la commune; la page Facebook ; ou par téléphone aux numéros ci-dessous.

Numéros utiles

CCAS de Saint-Martin-de-May, mairie de Saint-Martin-de-May, tél. 02 31 79 80 93 ; mairie de Saint-Martin-de-Fontenay, tél. 02 31 79 81 57 ; mail, mairie-smf@saintmartindemay.fr ; Maison départementale des solidarités, tél. 02 31 57 14 14 ; SSIAD (Soins infirmiers à domicile), tél. 02 31 23 15 90 ; ADMR Laize-Clinchamps, tél. 02 31 50 70 79 ; Vitaris (Téléassistance), tél. 02 31 99 04 62 ; Mutuelle communale (Emmanuelle Moni), tél. 06 33 70 62 67.

Le CCAS de ta ville t'aide à financer ton permis !

Tu as plus de 16 ans ?
(à partir de 15 ans pour la conduite accompagnée)

Tu habites à Saint Martin de May ?

Tu veux obtenir ton permis B ?

une aide de 150€ peut t'y aider !

Pour en savoir plus : renseignements auprès des mairies ou du site internet de Saint Martin de May.



BIENTÔT UNE POLICE MUNICIPALE AU SERVICE DE LA POPULATION

Lors de la réunion du conseil municipal du 24 mars 2025, les élus ont voté la création d'une police municipale à Saint-Martin-de-May. Contrairement à la police nationale, qui dépend du Ministère de l'Intérieur, la police municipale dépend du maire de la commune à laquelle elle est rattachée.

Entretien avec Jean-Luc Mottais, maire de Saint-Martin-de-May.

Pourquoi avoir proposé la création d'une police municipale ?

Nous avons un territoire qui fait l'objet de plus en plus d'incivilités et qui est visé quasiment chaque semaine par de la petite à moyenne délinquance. Nous dépendons actuellement de la gendarmerie. Même s'ils sont présents et efficaces, géographiquement, ils sont à Bretteville-sur-Laize et couvrent un territoire assez vaste. Ils ne peuvent donc pas être partout.

Une police municipale permet un lien de proximité. C'est une présence locale, visible, et à l'écoute des concitoyens.

Les incivilités et autres atteintes aux biens et aux personnes augmentent. Doit-on pour autant parler d'insécurité ?

Fort heureusement, non. Pas encore.

La cheffe d'escadron Sigrig Verron, commandant la compagnie de gendarmerie de Falaise, est venue présenter un bilan et des chiffres pour notre commune. Que disent-ils ?

Sans que ce soit alarmant, c'est tout de même préoccupant. Suffisamment pour que nous ayons décidé de créer un service de sécurité de proximité. Les gendarmes nous alertent régulièrement quant aux incivilités, dégradations, atteintes aux biens ou aux personnes, cambriolages et même dernièrement, un braquage à main armée chez l'un de nos commerçants. Nous avons donc un besoin croissant d'une présence renforcée de forces garantissant notre sécurité dans notre territoire. Une police municipale, couplée avec une vidéo-protection, apporte une réponse à ce besoin.

Un service de vidéo-protection va donc compléter le dispositif. Comment imaginez-vous cet outil et quel va être le coût pour la population ?

Nous avons prévu de poser des caméras sur des points stratégiques, et bien sûr, sur les différents accès à nos communes. Le coût dépendra du nombre de caméras. Par ailleurs, une commission se réunira afin de discuter des emplacements les plus cohérents et bien sûr, nous demanderons l'avis de la gendarmerie.

La vidéo-protection, c'est un complément indispensable à la tranquillité de nos concitoyens. Côté coût, nous étudions actuellement une proposition à 80 000 € HT, dont 50 % seraient financés par des subventions.

Et pour la police municipale, à ce jour, en termes d'agents, quel est l'effectif envisagé ?

Il sera proportionnel aux besoins du territoire, et en tenant compte de la continuité du service public.

Quel va être le coût pour la collectivité ?

Imaginons que l'on parte sur trois agents, le coût de la masse salariale est évalué à 120 000 euros/an. Concernant les locaux, c'est réglé, puisque ceux des syndicats, à la mairie déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay, sont restés vacants. Il faut juste réaménager les bureaux existants et installer l'équipement informatique, la bureautique, etc. Il faut acheter un véhicule et bien sûr, les tenues.

Comment s'effectue le recrutement ?

Le profil de poste a été publié sur le CDG14 (Centre de gestion de la fonction publique territoriale) courant mai. Les candidatures sont ensuite adressées au maire, puis étudiées par un comité de sélection.

Armés ou pas ?

Tout dépendra des profils recrutés et de la dimension que l'on souhaite donner à notre police. Ils sont armés de toute façon puisqu'un tonfa (bâton de police), une bombe lacrymogène ou un pistolet à impulsion électrique sont, en soit, déjà des armes.

Une date a-t-elle été arrêtée pour ce nouveau service à la population ?

Si tout s'enchaîne correctement, la police municipale sera opérationnelle le 1^{er} septembre 2025. D'ailleurs, à l'issue de la saison estivale, un courrier explicatif sera distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des concitoyens. Des informations seront publiées sur les différents supports, réseaux sociaux et panneaux lumineux.



LE POLICIER MUNICIPAL : UN AGENT AU PLUS PRÈS DES CONCILOYENS

Explications de Stephan Stankovic, policier municipal depuis 2006

La formation

Pour être candidat, il faut d'abord avoir le concours de police municipale, obligatoire. Ensuite, il faut postuler dans une collectivité et seulement une fois recruté, c'est six mois en école. Et lorsque l'on est titularisé, il y a des formations obligatoires. Parmi elles, deux fois par an, gestes et techniques d'intervention professionnelle. Et pour ceux qui sont armés d'armes létales, c'est encore deux formations par an avec du tir. L'agent de police municipale est assermenté par le procureur de la République et habilité à verbaliser les infractions au Code de la route. Il est formé à un large panel de missions : urbanisme, prévention, surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité, de la salubrité publique, Code de la route, nuisances sonores... Le policier municipal est compétent dans sa commune et agit sous l'autorité du maire.

Les missions

Le policier municipal fait avant tout appliquer les arrêtés de police du maire. En effet, ce dernier peut prendre des arrêtés mais ne peut les faire appliquer. Un exemple concret : dans notre commune, les deux roues sont interdits dans le parc de la mairie, mais il n'y a personne pour appliquer l'arrêté et les gendarmes ont autre chose à faire.

Dans sa compétence également, la prévention et la proximité. Le policier municipal doit être proche des administrés, des enfants, des commerçants. Une des missions importantes consiste à être présent aux entrées et sorties des écoles, afin d'être visible des parents. C'est sécurisant. L'agent peut procéder aux contrôles de vitesse, verbaliser les stationnements indéliques voire dangereux, et sanctionner les mauvais comportements routiers. Les futurs agents interviendront également dans les écoles, notamment pour les permis piéton, vélo... Ils feront ainsi connaissance avec les enfants dès leur plus jeune âge, pourront les reconnaître et les suivre tout au long de leur parcours.

Les limites

Le policier municipal n'a pas de prérogatives d'investigation, pas de pouvoir d'enquête. Il est agent de police judiciaire adjoint. Pour tout ce qui concerne les crimes et délits, il doit rendre compte à un officier de police judiciaire compétent (ici, gendarmerie).

Les rapports avec la police nationale et gendarmerie

Ils sont en général cordiaux. Nous ne sommes pas supplétifs mais complémentaires. Nous intervenons plus vite mais nous sommes limités pour certaines actions. Nous pouvons palper un individu, lui demander de vider son sac, mais nous ne pouvons pas le fouiller, ni fouiller un véhicule. Ça, c'est de l'investigation. Si nous avons une forte suspicion de quoi que ce soit, nous appelons la gendarmerie pour connaître la conduite à tenir. Par exemple, pour certaines infractions comme le non respect de l'arrêt absolu à un stop, ou le non respect d'un feu rouge, les agents de police municipale doivent effectuer un dépistage de l'imprégnation alcoolique ; s'il se révèle positif, ils doivent rendre compte à l'officier de police judiciaire afin de savoir si le contrevenant doit être transporté à la brigade de gendarmerie, ou si une patrouille des militaires vient prendre en charge l'automobiliste.

Les rapports avec la population

Dans l'ensemble, les habitants sont favorables car c'est une présence permanente, rassurante. Les policiers municipaux sont accessibles, connus et reconnus des habitants, des commerçants, ce qui facilite la prise de contact.



Emplacement de la future Police Municipale

LE BUDGET DE VOTRE COMMUNE

Endettement

La poursuite du désendettement de notre commune, un enjeu majeur pour préparer l'avenir et les investissements futurs. Grâce à une gestion rigoureuse, la dette a pu être réduite de 1 000 000 € en 5 ans.

Encours de la dette au 31 décembre 2025



Impôts locaux

Une volonté municipale, ne pas augmenter la fiscalité locale. Les taux d'imposition locaux inchangés depuis 5 années (voit tableau ci-dessous).

Commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay

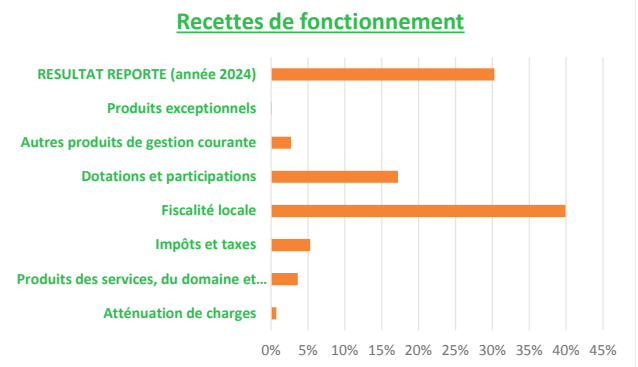
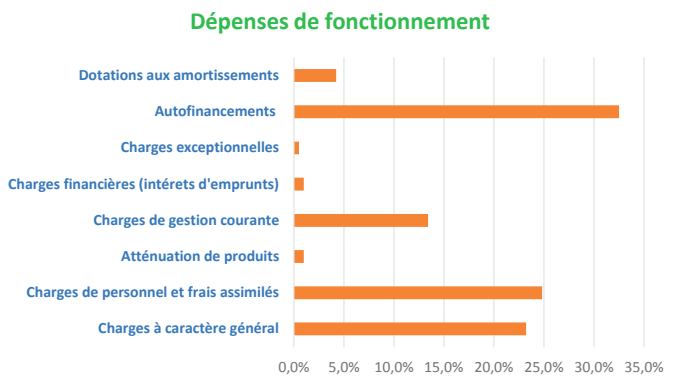
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe habitation résidence secondaire	19,39%	19,39%	19,39%	19,39%	19,39%	19,39%
Taxe sur le foncier bâti	52,87%	52,87%	52,87%	52,87%	52,87%	52,87%
Taxe sur le foncier non bâti	48,39%	48,39%	48,39%	48,39%	48,39%	48,39%

Commune déléguée de May-sur-Orne

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe habitation résidence secondaire	22,75%	22,75%	22,75%	22,75%	22,75%	22,75%
Taxe sur le foncier bâti	52,51%	52,51%	52,51%	52,51%	52,51%	52,51%
Taxe sur le foncier non bâti	61,82%	61,82%	61,82%	61,82%	61,82%	61,82%

LE BUDGET 2025

Une section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes de 5 672 125 €



Une section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 4 013 212 €

Dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles	408 000,00 €
Immobilisations corporelles	796 009,00 €
Immobilisations en cours	2 451 203,49 €
Total des dépenses d'équipement	3 655 212,49 €
Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
Subventions d'investissement	170 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	188 000,00 €
Total des dépenses financières	358 000,00 €
Total des opérations pour le compte de tiers	0,00 €
Total des dépenses réelles	0,00 €
<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00 €</i>
Total des dépenses d'ordre	0,00 €
Solde d'exécution négatif reporté	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	4 013 212,49 €

Recettes d'investissement

Total des recettes d'équipement	423 500,00 €
Total des recettes financières	348 300,00 €
<i>Autofinancement</i>	<i>1 877 781,74 €</i>
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>240 000,00 €</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00 €</i>
Total des recettes d'ordre	2 117 781,74 €
Solde d'exécution positif reporté	1 123 630,75 €
TOTAL DES RECETTES	4 013 212,49 €

Médiathèque et bibliothèque

1 COMMUNE, 2 ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Profitez de la médiathèque et de la bibliothèque au même titre

Quelle est la différence entre ces 2 équipements ?

Sur la définition, pas grand-chose. Toutes deux vous proposeront une offre de collections : livres, presse à emprunter et des jeux de société pour jouer sur place. Grâce au réseau intercommunal BiblioO, vous pouvez déjà profiter de l'accès aux équipements, gratuitement, depuis 2021 grâce à la carte unique, mais aussi le portail en ligne commun qui vous permet de voir le catalogue, l'agenda des structures et de réserver des ouvrages.

À la différence, vous retrouverez des horaires élargis et de nombreuses animations à la médiathèque, et un espace plus vaste et cosy, grâce à ce nouvel équipement ouvert en septembre 2024. Petit tour d'horizon de ces derniers mois et les perspectives à venir dans vos deux équipements culturels.

À la médiathèque, Amandine, Manon et les 8 bénévoles vous accueillent 28h par semaine dans leurs nouveaux locaux (face à l'école Charles-Huard). Une ascension fulgurante depuis l'ouverture et toujours plus de monde. Déjà autant d'usagers en ce début d'été qu'en fin d'année dernière avec plus de 700 emprunteurs. Et que dire de l'évolution de la fréquentation, avec les étudiants, les assistantes maternelles, les seniors de plus en plus nombreux à venir profiter des lieux.

Rappelons que la médiathèque vous offre des espaces cosy, un espace numérique doté de PC portables et d'outils fablab pour les ateliers, une cuisine accessible au public, une ludothèque bien garnie et des ouvertures qui s'ouvrent sur le jardin terrasse dès qu'il y a du soleil. Une offre de services qui vient en complément de nombreuses animations diversifiées, proposées régulièrement.

Ces derniers mois, la médiathèque a participé à des événements nationaux, avec la Nuit de la lecture en janvier, en proposant la finale des petits champions de la lecture avec l'école Charles-Huard et une soirée jeux vintage. En mars, à l'occasion du Printemps des poètes, l'autrice Séraphine Menu est venue animer 2 ateliers d'écriture très prisés, qui se sont clôturés par un goûter littéraire où elle a pu évoquer ses œuvres, son voyage en Transibérien, et son travail d'auteur.

La librairie « La page qui tourne » était présente pour l'occasion, pour une vente/dédicace de ses titres. D'autres temps forts : Ciné-Goûter, escape game, soirées créatives, lectures, musique, tournoi Mario Kart, ateliers culinaires et artistiques, expositions... sont venus compléter la programmation. Près de 1 000 places d'animations ont trouvé public. Une vraie réussite et déjà des dates à vous annoncer pour ce prochain trimestre.

La médiathèque célébrera sa première année à l'automne, avec déjà des dates à retenir : 11/10, tapis-lecture par Dame Hiboux, et visite à la ferme Frimout ; 17/10, spectacle petite enfance « Babil'opéra », par M.P. Bonnemason et S. Lévêque ; 29/10, spectacle « Jules Verne » par Et mes ailes Cie ; 15/11, rencontre d'auteure Johanna Gustawsson, pour son titre « Les morsures du silence » ; 28/11, grande soirée jeux avec « Être&Jouer » ; 13/12, spectacle « La jeunesse du Père Noël », par M. Charly.

À la bibliothèque (située devant l'école Edmond-Lejeune), Carole vous accueille tout au long de l'année. Cette année, c'est objectif « coup de neuf ». Cet hiver, les rayonnages ont été repeints pour plus de lumière. Puis place au désherbage pour faire un tri parmi les

collections, pour plus de lisibilité et préparer au futur équipement en puces RFID, prévu à l'automne. Des rayonnages aérés, qui ont permis de créer un espace cosy, avec canapé et fauteuil, mis en place. De quoi profiter pour feuilleter sur place, notamment les nouveaux abonnements.

Retrouvez depuis cet hiver le journal *Liberté*, les revues *Échappées belles*, *Maison&travaux*, *Paris Match*, *Maxi cuisine*...

Le saviez-vous : la médiathèque comme la bibliothèque sont conventionnées par la Bibliothèque du Calvados, qui offre ainsi la possibilité de compléter des collections avec des prêts d'ouvrages. Ainsi, si nous ne possédons pas un titre, nous pouvons le réserver auprès de la Bibliothèque du Calvados, qui nous livre une fois/mois. C'est la navette ! Toutes les bibliothèques du Calvados conventionnées profitent de ce service, cela peut donc parfois mettre quelques semaines avant de recevoir l'ouvrage. Et une fois livré, vous êtes informés par mail de sa mise à disposition. Donc n'hésitez pas à demander !

Horaires médiathèque, rue de Biganos

Mardi, de 10h à 12h et de 14h à 19h ; mercredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; jeudi, de 14h à 18h30 ; vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; samedi, de 10h à 13h.

Page facebook : Médiathèque de Saint Martin de Fontenay

Mail : mediatheque@saintmartindemay.fr ; téléphone, 02 31 27 13 96.

Horaires bibliothèque, rue Eugène-Figeac

Mardi, de 15h30 à 19h ; vendredi, de 15h30 à 19h ; samedi, de 10h à 12h.

Page facebook : Bibliothèque de May sur Orne ; mail : bibliotheque@saintmartindemay.fr ; téléphone,

09 62 04 62 62. Portail en ligne commun : www.biblio-o-vallees-orne-odon.fr

Fermeture d'été

Médiathèque : Fermée du 4 au 24 août (pas d'horaires modifiés en juillet/août hors fériés).

Bibliothèque : Fermée du 23 juin au 13 juillet et du 25 au 31 août (fermée les samedis durant juillet/août).



Médiathèque et bibliothèque

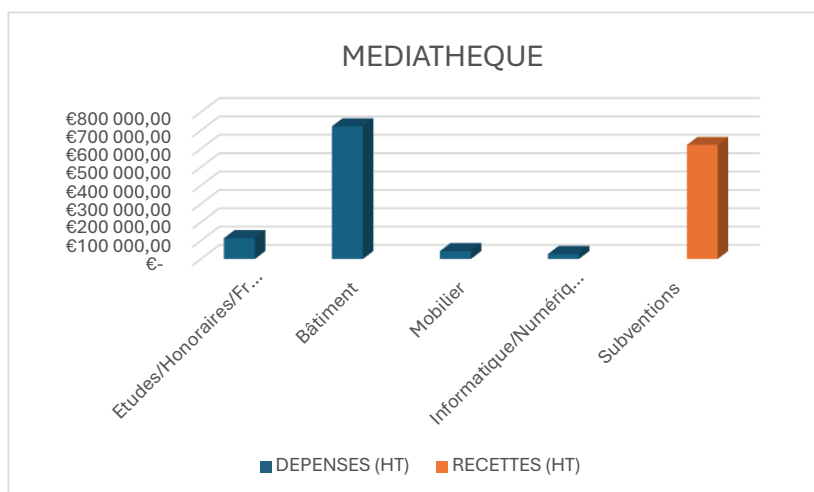
MÉDIATHÈQUE DE SAINT-MARTIN-DE-MAY : BILAN ET CÔÛT TOTAL

Dépenses : 906 301 € HT réparties de la façon suivante

Études, honoraires, frais divers, 113 445 € (12%) ; bâtiment, 722 487 € (80%) ; mobilier, 43 336 € (5%) ; informatique-numérique, 27 033 € (3%).

Recettes : 621 249 € réparties de la façon suivante

DRAC-État, 355 720 € pour la construction ; DRAC-État, 16 414 € pour le mobilier ; DRAC-État, 17 280 € pour l'informatique -numérique ; Contrat de territoire- Département, 100 000 € ; DSIL-État, 131 835 €.



Manifestations du 1^{er} semestre

REMISE DE L'INSIGNE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE À MME MARTINE PIERSIELA

Ce vendredi 21 mars, dans les salons de la Préfecture du Calvados, en présence de M. Le Préfet, Stéphane Bredin, Mme Martine Piersiela a reçu l'insigne de l'Ordre National du Mérite des mains de Mme Elisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Une distinction honorifique bien méritée après 52 années d'engagement, dont 38 ans au service de l'Éducation nationale et plus de 20 ans d'implication politique, en tant qu'élue dont maire de la commune de Saint-Martin-de-Fontenay depuis 2014.

Félicitations à Mme Martine Piersiela pour cette reconnaissance de son engagement et de son dévouement au service des autres.



RETOUR SUR LA PATINOIRE DES VACANCES DE NOËL

La patinoire était de retour du 21 décembre au 5 janvier, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. C'est un peu plus de 2800 personnes qui ont fréquenté une patinoire couverte, à l'abri des intempéries.

Grace aux musiques de Noël et au comité des fêtes qui, avec ses bénévoles, ont pu faire partager des moments de détente et de convivialité, autour de vins chauds, chocolats chauds et préparations sucrés et salés, cette animation proposée par votre municipalité a rencontré un succès indiscutable pour ces fêtes de fin d'année.



SAINT-PATRICK : ENCORE UNE ÉDITION RÉUSSIE

Pour cette seconde édition de la Saint-Patrick, qui a eu lieu le vendredi 21 mars, c'est plus de 300 personnes qui se sont réunies dans une ambiance festive, au rythme de musiques celtiques. Le Auld Alliance Pipe Band Normandy a su donner le ton au son des cornemuses, suivi des groupes Keyc o Clagan et Higland Safary.

En seulement deux années, cet événement devient déjà incontournable et vous donne rendez-vous pour une troisième édition !



Manifestations à venir

JUILLET

REPAS DES HEUREUX MAYENS - 3 juillet
FEU D'ARTIFICE À MAY - 13 juillet

AOÛT

COMMÉMORATION LIBÉRATION DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY

samedi 2 août 2025 à 11h Site du Cindais

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES - 7 août à May-sur-Orne

DISTRIBUTION DES FOURNITURES DE RENTRÉE POUR LES ÉCOLIERS ET LES COLLÉGIENS - le 27 et 28/08/25 et le 1/09/25

FESTIVAL MAY BE À MAY - 29-30 août

SEPTEMBRE

TOURNOI DE PÉTANQUE ORGANISÉ PAR L'ACCOBIKE À MAY - 6 sept.

FÊTE DE LA SAINT-FIRMIN À MAY - 27 28 sept.

JOURNÉE DÉDIÉE À SEPTEMBRE EN OR POUR LA SENSIBILISATION AUX CANCERS PÉDIATRIQUES (DANSE COUNTRY, BAPTÊMES DE HARLEY DAVIDSON) - le 28 septembre

OCTOBRE

AG SOPHROLOGIE - 4 oct., MDS

LOTO DES JEUNES - 11 oct., SDF

SOIRÉE ASSEC - 25 26 oct., SDF

RANDONNÉE MARCHÉ ROSE - le dimanche 12 octobre, ouvert à tous

NOVEMBRE

CONFÉRENCE MUSÉE - 8 nov., SDF

SOIRÉE BEAUJOLAIS ORGANISÉE PAR LE CLUB DES HEUREUX MAYENS - 21 nov., SDF

BOURSE AUX JOUETS - 23 nov.

COMMÉMORATION - 11 novembre (Matin)

REPAS DES SENIORS DE SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY - le dimanche 30 novembre 2025 à 12h ; Espace Coisel

DECEMBRE

SAINTE BARBE - 7 décembre

DISTRIBUTION DES COLIS - les 8 et 9 décembre

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS - 13 décembre

MARCHÉ DE NOËL À MAY - 20 21 décembre

COMMÉMORATION (ALGÉRIE) - 5 décembre 2025

SPECTACLE DES ENFANTS DES ÉCOLES de Saint-Martin-de-Fontenay

DISTRIBUTION DES COLIS AUX SENIORS

JANVIER

REPAS DES ANCIENS - janvier 2026

Cela se passe chez nous

AVEC LES BOUQUETIÈRES, UNE NOUVELLE FLEUR DANS LA COMMUNE

Cassandra Richard a ouvert son magasin de fleurs, Les Bouquetières (en hommage aux premières femmes fleuristes), rue du Canada, en octobre 2024. Du haut de ses 25 ans, elle affiche une certaine assurance, trônant fièrement au milieu de ses compositions. Cette boutique, c'était son rêve, son projet.

Titulaire d'un CAP fleuriste, puis d'un bac professionnel dans la même branche, c'est après 4 ans d'études que Cassandra se lance dans la vie professionnelle. Elle est salariée dans différentes entreprises où elle acquiert de l'expérience et observe toute la chaîne qui lui permettra ensuite d'être autonome. « Depuis mon bac, je savais que je voulais ma boutique. »

Cassandra est originaire de Vire, « mais j'ai de la famille dans le coin et je souhaitais me rapprocher d'eux. Je cherchais dans ce secteur, disons entre Ifs et Thury-Harcourt. » Après de nombreuses recherches sur différents sites, elle trouve un local vacant à Saint-Martin-de-May. Ensuite, « j'ai eu l'aide de la Chambre des métiers pour ouvrir mon entreprise, mais la formation nécessaire était déjà intégrée à mon bac professionnel. »

La fleuriste engage ensuite quelques travaux afin d'aménager sa boutique à son goût. En plus des nombreuses fleurs, bouquets et compositions florales, elle propose des bougies parfumées, des parfums d'intérieur, des diffuseurs... Tout est local ou du moins Français. « J'y tiens. Je suis même actuellement en relation avec des floricultrices locales pour faire de la fleur normande. »



Les Bouquetières, c'est aussi un point relais Pick up. « Le but n'est pas de stocker des colis mais d'offrir un service supplémentaire. Ça permet d'attirer du monde et de me faire connaître. »

A six mois, le bilan est plus que positif. L'accueil a été très bon, « autant par le maire que par les clients qui commencent à se fidéliser. C'est sûr, c'est beaucoup d'investissement, mais c'est pour moi. Je sais pourquoi je travaille. »

Pratique : Les Bouquetières, 15, rue du Canada, 14320 Saint-Martin-de-May. Tél. 07 62 25 82 11. Ouvert du mardi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ; le vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 ; le samedi, de 9h à 19h30 sans interruption ; le dimanche, de 9h à 12h30.

Le saviez-vous
Bouquetière était le tout premier nom des femmes fleuristes. Ce métier était auparavant réservé aux hommes. C'était les jardiniers qui s'occupaient des fleurs. Lorsque les femmes se sont imposées et que leur métier a été reconnu, au 19^e siècle, elles se sont appelées les bouquetières. Cette profession consistait, comme son nom l'indique, à agencer de beaux bouquets de fleurs naturelles. La bouquetière devait maîtriser l'art du bon goût et de l'agencement en matière de couleurs.

Accueil de loisirs

A L'ACCUEIL DE LOISIRS : UN NOUVEAU VISAGE ET LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Anne-Claire Pasquet est la nouvelle directrice du centre de loisirs de Saint-Martin-de-May, à la suite du départ de Séverine Martinez. Elle n'a pas chômé pour proposer aux enfants de nombreuses activités.

En février, c'est autour du thème « 20 milles lieux sous les mers » que les enfants se sont amusés ! Des activités manuelles et sportives variées ont été organisées et un spectacle conté puis une sortie au parc de la baleine et à la plage ont clôturé la première semaine. La seconde semaine, ce fut une sortie au bowling pour les grands et à Jokoani pour les plus jeunes.

Durant les vacances d'avril, les enfants ont profité du printemps : une journée à la forêt de Grimbosq pour laquelle les enfants ont préparé eux-même leurs sandwiches et gâteaux. Puis une chasse au trésor en équipes, réunissant les petits et les grands autour du centre de loisirs ; découverte de la médiathèque, chasse aux œufs, après-midi à la piscine. Tout cela entouré d'activités diverses proposées par l'équipe et selon les envies des enfants.

Les mercredis ont été orientés durant l'année vers « Un tour du monde ». L'année scolaire s'est achevée avec des grands jeux, une rencontre intercentres à Tailleville, une sortie à la piscine, une



randonnée pédestre pour les plus grands et pour finir, un goûter partagé avec les parents début juillet... Et bien évidemment, des activités manuelles, culinaires, sportives... ont animé les journées !

Si vous souhaitez inscrire vos enfants, nous les accueillerons avec plaisir (sous réserve des places disponibles) ! Les inscriptions doivent se faire par mail une semaine avant au minimum.

Contact
Directrice de l'ACM, Anne-Claire Pasquet ; stmartin.alsh@uncmt.fr ou 06 73 34 99 17.



LOCAL JEUNES UNCMT : UNE ANNÉE QUI DÉMARRE BIEN

Échange avec le local jeunes de Biganos

La ville de Saint-Martin-de-May étant jumelée avec la commune de Biganos, en avril, nous avons accueilli les jeunes dans notre structure. Le mercredi, nous avons organisé un grand jeu afin que les jeunes puissent faire connaissance. Et pour finir la semaine, nous avons organisé un barbecue. La rencontre s'est très bien passée avec beaucoup d'échanges. Les jeunes de Saint-Martin-de-May espèrent, eux aussi, aller à Biganos en 2026.

En mars, participation à la journée « Tous différents », sur le harcèlement, organisé par les Francas. Sur ce temps, différents ateliers ont été proposés et les jeunes ont pu s'exercer à la web radio, escape game...

Le local jeunes a aussi participé à la journée « Plumes et pages au grand air », organisée par les médiathèques, le samedi 3 mai. Durant cette journée, les jeunes ont pu animer les jeux de société, ainsi que les jeux vidéo.

Un projet est en cours de finalisation pour l'été 2025. Vingt-deux jeunes ont travaillé à la réalisation d'un séjour à Isigny-sur-Mer, sous tentes. Cette année, nous avons mis en avant le fait que tous les déplacements s'effectueront à vélo. Le projet a été présenté auprès de deux institutions (Caf et Conseil départemental) afin d'obtenir une subvention pour aider à financer le projet. Ils ont par ailleurs réalisé plusieurs autofinancements : vente de grilles de Pâques, tombola...

Une première au local : les jeunes ayant un attrait pour le manga, nous avons fait intervenir Sabine Duval. Ils ont pu découvrir le dessin du Manga, la mise en couleur...

Plusieurs soirées sont organisées tout au long de l'année, le vendredi. Elles ont un vrai succès auprès des jeunes. C'est un temps où ils s'investissent beaucoup (course, cuisine, déco...).

Quelques activités en ce début d'année : Atelier « bien-être », kahoot, sortie Festyland, escape game.... Les jeunes apprécient toujours ces temps. Découverte pour certains, et bon temps entre amis.

Le local Intervient au collège Guy-de-Maupassant, le vendredi, de 11h30 à 14h, au foyer. Temps d'animation autour des jeux de société.

Contact

Locaux jeunes UNCMT, 1, rue Saint-André, 14320 May-sur-Orne.

Directrice du local jeunes : Sandra Derouet, tél. 07 84 35 79 43 ; @ : may.localjeunes@uncmt.fr ; Snap : local-may

Horaires : en périodes scolaires, le mercredi, de 12h à 18h ; le vendredi, de 16h30 à 19h30 (en soirée jusqu'à 21h) ; et le samedi, de 14h-18h. Pendant les vacances scolaires, ouvertures du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30, avec une soirée par semaine jusqu'à 21h.

Celui-ci est organisé par Union normande des centres maritimes et touristiques (UNCMT), 4, avenue du Parc-Saint-André, 14200 Hérouville-Saint-Clair, tél. 02 31 46 80 40, www.uncmt.fr





LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) LES PIT'CHOUNS

Vous êtes intéressés par le métier d'assistant(e) maternel(le) ?

Le Relais petite enfance peut vous présenter les métiers de la petite enfance et la procédure d'agrément.

Vous êtes assistant(e)s maternel(le)s ou garde à domicile ?

Le Relais petite enfance est un lieu ressource pour vous. La responsable du RPE vous accompagne dans vos démarches administratives et sur vos pratiques au quotidien en proposant des temps d'échanges et de partages.

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Le Relais petite enfance est l'unique point d'entrée des demandes d'accueil. Il s'agit du « Guichet Unique ». La responsable du Relais petite enfance vous accompagne dans votre recherche d'un mode de garde.

Les structures collectives : La micro-crèche « La cabane des P'ti mousses », située à Saint-André-sur-Orne. Le formulaire de demande d'inscription est à retirer auprès du RPE Les Pit'chouns.

L'accueil individuel : Le RPE transmet la liste des assistantes maternelles des communes de Saint-Martin-de-Fontenay, May-sur-Orne, Fontenay-le-Marmion et Saint-André-sur-Orne.

Pour toute recherche d'accueil collectif ou individuel, vous pouvez contacter le Relais petite enfance Les Pit'chouns ou vous rendre sur le site <https://monenfant.fr/faire-une-demande-de-mode-de-garde-en-ligne>

Vous employez un(e) assistant(e) maternel(le) ?

Le Relais petite enfance vous accompagne sur toutes les démarches administratives à entreprendre (contrat, déclaration, aide de la Caf...) et vous explique le fonctionnement du statut d'employeur.

Les matinées d'éveil (inscription obligatoire auprès du RPE)

A destination des assistant(e)s maternel(le)s, des parents employeurs et des gardes à domicile, les matinées d'éveil ont lieu le mardi et vendredi, à Saint-André-sur-Orne, 1, place François-Mitterrand (mairie) ; jeudi, à Fontenay-le-Marmion, rue des Écoles (salle multi activités, derrière le gymnase).

Contact

Émilie Servain vous accueille sur rendez-vous au bureau du RPE, situé 17, rue de Biganos, 14320 Saint-Martin-de-Fontenay. Tél. 06 66 90 63 38 ; E-mail : rpe.pitichouns@vyv3.fr

Horaire des permanences téléphoniques ou sur rendez-vous : Lundi, de 10h à 17h ; mardi, de 13h30 à 16h30 ; mercredi, de 9h à 12h30 ; jeudi, de 13h30 à 17h ; vendredi, de 13h30 à 16h.



MAY : L'APE LES PHOENIX ORGANISE DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS

L'année scolaire 2024/2025 touche à sa fin. L'association des parents d'élèves (APE) Les Phoenix y a participé à sa façon, en organisant des animations pour les enfants (don de livres à Noël, après-midi festif « carnaval » en avril) et des événements ponctuels comme la bourse aux jouets, qui a réuni une quarantaine d'exposants et plusieurs centaines de visiteurs en novembre. 40 galettes des Rois ont été distribuées lors de la tombola de janvier.

Une grande tombola a eu lieu en juin, où une centaine de lots était à gagner. L'APE était une nouvelle fois présente lors de la soirée de la fête des écoles, le vendredi 27 juin, avec des animations variées.

Grâce à ces actions, une subvention de 2100 € a été versée à l'école en 2025, afin d'aider au financement de projets scolaires (sorties, mobilier adapté, matériel pédagogique...)

Tout cela ne serait pas possible sans l'aide des parents bénévoles. Merci à eux. Merci aussi aux familles et aux proches des enfants qui jouent le jeu en participant à nos actions.

Pour les parents souhaitant rejoindre l'équipe sur des projets ponctuels ou tout au long de l'année, n'hésitez pas à contacter les membres et à venir les rencontrer. Vous pouvez également vous tenir informés des manifestations de l'année prochaine en nous suivant sur notre page Facebook.

Bureau
Présidente, Florence Vincent ; trésorière, Myriam Hennoque ; trésorière adjointe, Valérie Minel ; secrétaire, Agathe Lemutricy.

Contacts
phoenixape14@gmail.com ; <https://www.facebook.com/phoenixape14>.



SAINT-MARTIN : NOUS VOILÀ DÉJÀ PROCHES DE CETTE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE !

Motivé par les projets scolaires, L'APE a œuvré afin de soutenir et participer aux financements des sorties de fin d'année.

Le succès du marché de Noël, ainsi que la trésorerie de l'association, ont permis d'accorder une subvention supplémentaire à l'école Charles-Huard et un chèque de 2 334 €, en complément de la participation de septembre de 3 312 €, a été remis.

Un après-midi Carnaval a été proposé à tous les enfants de Saint-Martin, le samedi 15 mars. Déguisements, ballons, bonbons et cookies étaient à l'honneur pour cette journée qui a rassemblé une centaine d'enfants.

Le 18 mai a eu lieu la plus importante manifestation de l'APE. Depuis 1998, la brocante de l'association est une institution pour la commune. La réputation de notre foire aux greniers a fait que nous étions complets trois semaines avant l'événement ! Pour cette édition 2025, nous avons accueilli 137 exposants sur 1 116 m. Le jour J, les exposants sont arrivés de très bonne heure et les visiteurs ont rapidement suivi, garantissant le succès de la buvette et de ses célèbres sandwiches saucisses-merguez et ses frites. Nos bénévoles se sont mobilisés de 4 h 45 à 20 h, afin d'assurer le bon déroulement de cette brocante qui fut un grand succès. Un immense merci à tous pour cette superbe journée!

Afin de terminer l'année scolaire en beauté, la fête de l'école a eu lieu le samedi 28 juin. L'APE s'est mobilisée pour l'organisation de cette kermesse, toujours accompagnée de parents motivés !

Le bureau recherche de nouveaux membres pour la rentrée 2025 et lance donc un appel aux bénévoles. En effet, il est temps pour certains de nos fidèles membres de quitter l'association, leurs enfants rentrant au collège l'année prochaine.

Alors n'hésitez plus ! Rejoignez nous ! APE Les p'tits de Saint Martin, tél. 07 83 29 95 75.



Les heureux Mayens et club de l'amitié

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS POUR LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié de Saint-Martin compte 60 adhérents.

Depuis le début de l'année, de nombreuses activités ont été mises en place.

En janvier, nous avons organisé la galette des Rois ; en février, une poule au blanc a réuni 44 personnes, et en avril, nous nous sommes réunis autour d'un repas froid.

Un mardi sur deux, nous nous réunissons pour nous divertir avec différents jeux. Nous avons aussi quelques marcheurs. L'après-midi se termine par un goûter.

L'an dernier, nous avons organisé une sortie de deux jours au zoo de Beauval, tout le monde était enchanté. Cette année, nous avons programmé deux jours à Saumur les 4 et 5 septembre. Il reste encore de la place. Pour les personnes intéressées, se renseigner auprès de Geneviève Jouin.

En novembre, il est prévu un moment autour du Beaujolais nouveau et notre loto. Enfin, pour clôturer l'année, le repas de Noël aura lieu à Urville.

Pour toute demande ou renseignements, n'hésitez pas à contacter notre présidente Geneviève Jouin.



LES HEUREUX MAYENS RESTENT TRÈS ACTIFS

Le club des anciens Les Heureux Mayens compte 98 adhérents.

Lors de ce premier semestre, plusieurs activités ont été proposées. Parmi elles, en mars, la visite du Sénat, grâce à monsieur le maire. 45 personnes y ont participé, ravies de cette journée instructive.

En avril, 65 personnes ont participé à un repas qui a eu lieu à la salle des fêtes, avec le traiteur Le Poisson Volant. En avril, mai et juin, les Heureux Mayens sont partis à Carrouges et à Barneville-Carteret. Le 18 juin a eu lieu une activité vélo-rail et le 3 juillet, les anciens ont partagé un repas à la salle des fêtes.

Pour le second semestre, voici les activités programmées : un voyage à Soustons et Mimizan ; un circuit en Irlande ; en septembre-octobre, un repas aura lieu au restaurant mais la date et le lieu ne sont pas encore déterminés ; le 22 novembre, comme l'an dernier, à la salle des fêtes, est prévue une soirée Beaujolais.

Et pour clore l'année, le 19 décembre, les Heureux Mayens partiront une journée au Cabaret Vitotel (dans l'Eure) avec repas. Nous accueillons avec plaisir de nouveaux venus.



La May-Enne et les amis du patrimoine

LA MAY-ENNE : UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES PÊCHEURS ET DES RIVIÈRES

La May-Enne, c'est quoi ? C'est une gestion piscicole adaptée, par un empoissonnement raisonné et une gestion différenciée des secteurs (No-kill – carpe de nuit). Ce sont des sites de pêche accessibles et régulièrement entretenus. Ce sont des ateliers pêche nature chaque mercredi, en période scolaire, afin de former de jeunes pêcheurs et leur faire découvrir les milieux aquatiques.

C'est aussi une communication régulière par une page « Facebook » très active, ainsi qu'un site Internet. Ce sont des opérations de nettoyage faisant appel aux volontaires. Ce sont des collaborations avec des organismes pour surveiller les pollutions. Et enfin, ce sont des relations régulières entretenues avec les autorités locales et les associations.

Contact

Christian Gomes, tél. 06 52 47 53 14.



UN SUCCÈS GRANDISSANT POUR LE MUSÉE DE LA MINE

L'assemblée générale du 9 février de l'APLMM (Amis du patrimoine et du lieu de mémoire mayens) a permis de faire le point sur les visites du musée. La fréquentation est légèrement en hausse, avec 338 visiteurs enregistrés en 2024. Ces six premiers mois de 2025 confirment cette tendance.

La journée du samedi 3 mai, avec les activités liées aux bibliothèques, a connu un réel succès avec 60 visiteurs. Merci aux organisateurs d'y avoir associé la visite du musée.

Les animations pour cette fin d'année sont renouvelées et développées : dimanche 21 septembre, Journées du patrimoine avec visite de l'église, du musée, et des vestiges du site minier à la gare de Feuguerolles. A cette occasion, la Société de pêche nous fera visiter "la remontée" des poissons. Merci à Christian Gomes. Le samedi 8 novembre, à 15h, salle des fêtes à May, conférence de Pierre Coftier sur le monde ouvrier : les conditions, les luttes, les manifestations, les grèves, l'évolution, etc...

2025 marque également la 25^e année d'existence du Musée. La municipalité de l'époque _ avec Daniel Derbias, maire, Jacques Poulain, adjoint très impliqué, le conseil municipal, des anciens mineurs et des fidèles sympathisants _ a eu l'idée d'aménager ce qui était l'ancienne mairie, pour fonder le musée et en faire un lieu de mémoire.

Depuis, les visites se sont multipliées : les anciens mineurs, les familles, les descendants, la population découvrent ainsi la mine, mais aussi les passionnés d'histoire, etc... bref, beaucoup de monde se montre très intéressé et satisfait de la visite. Souhaitons longue vie à ce lieu de mémoire.



ÉCHANGE MUSICAL AVEC LES ALLEMANDS

Le week-end du 1^{er} mai a été l'occasion d'un moment fort pour les membres du jumelage franco-allemand.

En effet, une trentaine d'Allemands de tous âges, musiciens ou choristes pour la plupart, sont arrivés au Coisel le 1^{er} mai en fin d'après-midi, sous un magnifique soleil : une partie du groupe était logée dans des familles françaises et une autre à l'hôtel.

Cette fois-ci, l'objectif de l'échange était musical et le temps fort a été le concert du 2 mai, réunissant Français et Allemands. Lors de cet événement, deux de nos chorales locales se sont d'abord produites : la chorale de l'école de musique et de danse Orne-Odon, et la chorale Plaine de vie de Fontenay-le-Marmion. Ensuite, ce fut au tour des Allemands : différentes formations d'instruments à cuivre et une chorale se sont succédé en proposant un programme très varié, sous l'impulsion de Felicitas Klugel, directrice de l'école de musique de Stockstadt-Am-Main.

Le concert s'est terminé par l'Hymne européen, réunissant Français et Allemands. Cette soirée s'est poursuivie avec un verre de l'amitié et un repas organisés par le Comité de jumelage, pendant lequel les uns et les autres ont apporté leur petite touche pour créer un moment convivial et chaleureux.

Lors de ce séjour, les Allemands ont pu aussi découvrir notre région en visitant Caen et Honfleur. Mais le dimanche 4 mai, au petit matin, il était déjà temps pour les Allemands de repartir. Tout le monde gardera un excellent souvenir de cette rencontre où chacun a pu faire connaissance ou se retrouver, et échanger dans un esprit de bonne humeur et de convivialité.

Les membres du comité de jumelage proposent une prochaine rencontre le vendredi 3 octobre, à la salle du préau de Saint-André-sur-Orne, pour un repas partagé et échanger autour des perspectives à venir. Cette soirée est ouverte à tous les habitants de Saint-Martin-de-May et de Saint-André-sur-Orne, qui souhaitent en savoir plus sur nos échanges franco-allemands. Toutefois, veuillez prendre contact au préalable.

Contacts

jumelagevaldorne@laposte.net ; Françoise Rommé, 06 60 10 04 61 ; <https://www.facebook.com/comitedejumelageduvaldorne/>



L'A.S.E.C PROPOSE DIVERSES ACTIVITÉS POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS

Cours de danse moderne

Ils sont dispensés par Lydie Marais, professeure diplômée. Le jeudi, de 17h à 17h45, pour les enfants débutants à partir de quatre ans, et de 17h45 à 18h45 pour les plus confirmés. A la fin de l'année, les enfants offrent un spectacle qui remporte toujours un réel succès auprès des familles, et apporte beaucoup de plaisir aux participants. Coordinatrice : Lisiane Rousseau, tél. 06 51 67 16 45.

Travaux manuels pour les adultes

Broderie : Cette activité est proposée gracieusement tous les samedis, de 14h à 17h, par Eve Faudemer, toujours prête à faire découvrir de nouveaux points pour embellir des créations plus originales les unes que les autres. Pour plus de renseignements, vous pouvez la contacter au 06 50 07 87 15.

Couture : Cet atelier est dirigé gracieusement également par Aline Vallerand, à raison de trois cours par semaine (lundi, mardi et samedi, de 14h à 17h) lors desquels les participantes confectionnent des tenues diverses à chaque saison de l'année, et différents ouvrages qui forcent l'admiration. Vous pouvez la contacter au 02 31 79 84 58.

Tricot : Les cours sont supervisés par Jocelyne Bréard qui vous accueille tous les lundis, de 14h à 18h. Vous serez très bien épaulés pour confectionner tous vos ouvrages préférés dans un climat très amical. Comme toutes les activités présentées, seule l'adhésion à l'amicale est demandée. Vous pouvez la contacter au 06 74 25 24 49.

Tarot : Un tournoi est organisé un vendredi soir par mois et en fin d'année. Aline et Serge Vallerand planifient un concours, très soutenus par Francis Bouland et Mireille Caillet. Ce divertissement rencontre toujours un franc succès.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 02 31 79 84 58. Adresse mail : asec.maysurorne@gmail.com. L'A.S.E.C est une association située place du Lavoir, à May-sur-Orne.



Badminton | Basket



USSA 14 BADMINTON : DE BELLES PERFORMANCES ET UN BILAN SATISFAISANT

Le club compte 119 licenciés, dont 41 jeunes, sur 6 créneaux d'entraînement, au gymnase du Coisel.

Section jeunes et son école de « bad »

L'USSA 14 badminton est une école de bad, labellisée 2 étoiles par la FFBad. Elle propose 2 créneaux, dont 1 spécifiquement destiné aux 5-8 ans.

Adultes

Trois équipes adultes évoluent en Interclubs mixte. Trois équipes évoluent en vétérans. Nos adultes ont réalisé de belles performances sur les différents tournois.

Événements :

Une sortie à l'accrobranche de Feuguerolles-Bully a été proposée à nos licenciés en octobre.

Différents tournois internes ont été organisés (en septembre pour l'accueil des nouveaux, pour Noël et pour Carnaval).

Le club organise un tournoi NATIONAL où des joueurs de toute la France sont réunis (Badtwin Challenge)

Calendrier

Inscriptions pour la saison 2025-2026 sur les créneaux d'entraînement et lors du Forum des associations en septembre.

Renseignements et dossiers d'inscription : <http://ussa14-badminton.sportsregions.fr/>, ussa14bad@gmail.com ou Séverine Meuriot (présidente) au 06 84 73 34 57 ; également sur le Facebook du club (notamment résultats des tournois) : <https://www.facebook.com/ussa14badminton/>



UNE EXCELLENTE SAISON POUR LE CLUB DE BASKET

Le club, c'est 260 licenciés, des performances sportives et une soirée inoubliable.

Du côté des équipes seniors, les hommes, en D1, ont réalisé un très bon parcours enchaînant les victoires et affirmant leur statut de prétendants sérieux dans la compétition.

Mais la véritable révélation de l'année, c'est notre équipe féminine senior D2, créée il y a à peine un an, avec coach Eric. En une seule saison, elle signe une montée en D1 et décroche en prime le titre de championne départementale. Une performance remarquable qui démontre le potentiel et la détermination de ce groupe soudé et talentueux.

Chez les jeunes, nos U13 filles ne sont pas en reste : elles se sont hissées jusqu'à la finale de la Coupe du Calvados. Une fierté pour le club et une belle promesse pour l'avenir du Basket-ball féminin.

Félicitations à toutes les autres équipes qui signent cette saison par de très bons résultats.

Le club a organisé une soirée mémorable le 5 avril, sur le thème "Chic et Choc". Une ambiance festive, élégante et décalée, qui a rassemblé joueurs, bénévoles, familles et supporters dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Un grand bravo à toutes les équipes, aux encadrants et aux bénévoles qui œuvrent chaque jour pour faire rayonner notre club.

En juillet, des stages d'été sont organisés. Ces stages sont l'occasion idéale pour les jeunes de perfectionner leurs fondamentaux, de renforcer la cohésion entre joueurs et de se préparer en douceur pour la saison à venir.

Contact

Email : clubussa14basket@gmail.com ; tél. 06 40 36 09 29 (Charlie, salarié du club) ; FB : [ussa14basket](https://www.facebook.com/ussa14basket)



PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE KARATÉ DO

Bienvenue dans notre école de karaté Do, un lieu d'apprentissage et de partage qui accueille cette année près de 170 licenciés, allant de 2 ans et demi à 78 ans. Nous sommes fiers de proposer une pratique complète du karaté, adaptée à tous les âges et niveaux, avec des cours dispensés tout au long de la semaine, sauf le dimanche.

Notre école se distingue par la diversité de ses sections : karaté Do, karaté compétition, karaté défense, karaté santé (gratuit pour tous les retraités), body karaté et kung fu. Chacune de ces disciplines permet à nos licenciés de s'épanouir tout en développant des compétences variées, adaptées à leurs envies et à leurs objectifs personnels.

Au cœur de notre enseignement, nous intégrons des valeurs essentielles telles que le respect, la rigueur, l'humilité et le dépassement de soi. Ces principes guident chaque membre de notre école, créant ainsi une atmosphère conviviale et familiale où chacun peut progresser à son rythme.

Chaque année, notre école s'engage également à former de nouveaux arbitres, coaches et professeurs, afin de garantir un encadrement de qualité et transmettre notre passion pour le karaté. Notre objectif est de vous accompagner dans votre cheminement vers une meilleure connaissance de soi et un vieillissement en pleine santé, tout en cultivant des liens forts et durables au sein de notre communauté.

Rejoignez-nous pour découvrir ou approfondir votre pratique du karaté dans la bienveillance et le partage, et faites partie de notre belle aventure collective !

Professeurs de Karaté : Sébastien Guerrand, 5^e dan ; Tinwë Guerrand, 3^e dan ; Guillaume Hussenot, 2^e dan.

Professeur Body karaté : Héloïse Gautier, 2^e dan ; professeur de kung fu, Antony Guerrand, 1^{er} dan.

Horaires

Au dojo du Coisel, à Saint-André-sur-Orne, le vendredi, de 18h à 20h.

A la salle de boxe de lfs, le lundi, de 17h30 à 18h30.

Au dojo de lfs, karaté santé le mardi, de 14h60 à 15h30 ; karaté de 18h30 à 20h ; le mercredi, de 13h à 14h et de 19h à 21h ; le jeudi, de 17h45 à 20h et le samedi, de 10h30 à 12h30.

Contact

Sébastien, tél. 06 43 32 34 20 ; mail : karatecontactcaensud@yahoo.com



POUR L'ATELIER D'ART DE LA VALLÉE DE L'ORNE : VISITES, EXPOS ET CRÉATIONS

Les artistes de l'Atelier d'art de la Vallée de l'Orne se réunissent tous les mardis, de 17 h à 19 h, dans la salle communale de May. Lors de ces rencontres, ils partagent un moment de convivialité tout en s'adonnant à un travail de recherche et de création.

Régulièrement, les artistes visitent des expositions de peinture. La dernière concernait Zao Wou Ki, peintre et graveur, dont ils se sont ensuite inspirés pour leur propre exposition, début mai, à Fontenay-le-Marmion.

Dernièrement, ils ont aussi découvert les travaux de Michaël Cailloux, à Pont-l'Évêque. Ils partent donc pour une nouvelle aventure, en s'inspirant de cet artiste passionné par la nature et les couleurs.

Contact

Présidente, Jacqueline Florek, le mardi, de 17h à 19h, salle communale de May.

Gym

Les enfants de mineurs



BOUGE TON CORPS SUD CAEN

L'association Bouge ton corps Sud Caen propose 15 heures de cours hebdomadaires de sport santé, dispensés du lundi au jeudi, uniquement pendant la période scolaire, animés par cinq animatrices et un animateur, tous diplômés.

Saison 2024/2025

Avec une progression de 15%, nous comptons 260 adhérents(es). La moyenne d'âge est de 62 ans. C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme que les sportifs se retrouvent et se démentent autour de ces différentes activités : Pilates, gym tonic light, body form, fit tendance, gym form détente, danse en ligne.

Pour information, les inscriptions pour la saison prochaine s'effectueront de plusieurs façons : soit sur le site HELLO ASSO (nouveau) ; soit le mercredi 3 septembre, Maison des associations, à Saint-Martin-de-May, de 17h 30 à 19h ; soit lors du Forum des associations qui se déroulera le samedi 6 septembre, à la salle du Coisel de Saint-André-sur-Orne.

Il est possible de bénéficier de deux cours d'essai gratuits.

Bureau

Monique Ronfard, présidente ; Sylvie Dumont, vice-présidente déléguée ; Sylvie Legrix, trésorière ; Sandrine Lucas, secrétaire ; Claudine Fouques, Brigitte Cancian, Marie-Claire Ménard et Catherine Allezard, membres.

Contact

<https://bougetoncorps14.wordpress.com/> ; Email : btc.gym14@gmail.com ; tél. et messagerie, 06 70 76 17 85, Monique Ronfard, présidente ; ou 02 31 79 89 83, Sylvie Dumont, vice-présidente déléguée



« LES ENFANTS DE MINEURS DE LA MINE DE MAY-SUR-ORNE »

En novembre 2022, quelques personnes (enfants de mineurs) ont créé l'association « Les enfants de mineurs de la mine de May-sur-Orne », afin de continuer à entretenir la mémoire des mineurs de notre bassin minier. En fait, l'« Amicale des anciens mineurs et des veuves de mineurs de May » avait été dissoute en 2018.

L'appellation fait référence aux deux puits principaux du bassin minier : le puits de May, situé à May-sur-Orne et le puits Saint-André, à Saint-Martin-de-Fontenay. L'association a voulu aussi conserver cette dénomination qui est celle d'origine notée sur le drapeau.

En décembre 2023 et 2024, la fête de la Sainte Barbe a été commémorée : messe à la mémoire des mineurs, vin d'honneur offert par la municipalité de May, repas dansant à la salle des fêtes de May ouvert à toute la population. La Sainte Barbe, patronne des mineurs, a toujours été une journée très importante pour eux.

Une sortie à Flamanville-Dielette, le 17 mai 2024, a permis de visiter le musée de la mine et de retrouver des membres de l'association « Mines et carrières de Flamanville ».

Le 14 mai 2025, 49 membres de notre association ont participé à une journée de visites dans l'Orne en faisant « Le circuit des Forges et des Mines de Fer du Bocage », commentée par un guide conférencier.

En collaboration avec l'APLMM (Association des amis du patrimoine et du lieu de mémoire mayens), une conférence en rapport avec les mines sera donnée par Pierre Coftier, le 8 novembre 2025.

Contacts : lesenfantsdemineursdemay@gmail.com ; Michel Lequien, tél. 06 42 34 00 56 ; Martine Barbaud, tél. 06 73 32 42 40





USSA TENNIS : LE PICKLEBALL ARRIVE AU CLUB !

Effectifs du club saison sportive 2025

116 licenciés dont 42 femmes, 74 hommes pour 62 adultes et 54 jeunes. 51 compétiteurs et compétitrices.

Nouveauté en septembre 2025

Envie de nouvelles aventures sportives ? Le Pickleball débarque en Normandie et arrive dans notre club !

Certains d'entre vous ont peut-être déjà découvert cette nouvelle discipline dans l'émission télévisée C Sport, sur FR3 Normandie. Deux reportages ont été tournés dans le Calvados au mois de mai 2025 : au collège Varignon d'Hérouville-Saint-Clair, sur la découverte du pickleball en milieu scolaire, et au club de tennis de Troarn, sur la découverte du pickleball en club.

Testé lors d'animations et adopté par les joueurs, le pickleball s'installe peu à peu à l'année dans les clubs normands et arrive officiellement à USSA Tennis au mois de septembre. Ouverture d'un cours pour adultes et jeunes à partir de 15 ans encadré par un enseignant ; créneau samedi, de 15h à 16h30 au gymnase du collège de Saint-Martin-de-May. Inscriptions ouvertes depuis le 25 juin. Aventuriers sportifs débutants ou confirmés en quête de nouvelles sensations bienvenus.

Pickleball – tennis, quelle différence ?

Le pickleball est généralement considéré comme plus facile que le tennis, en raison de son terrain plus petit, de son équipement plus léger et de ses règles plus simples. Les dimensions réduites du terrain rendent les mouvements moins exigeants, tandis que les raquettes légères et les balles en plastique contribuent à un apprentissage plus accessible.

Mieux que des mots, une vidéo ! Scanner le QR code ci-contre.

Fête du sport 2025

Notre club était présent à la Fête du sport organisée par Saint-André animation, samedi 17 mai, au stade Roger-Brion de Saint-André-sur-Orne.

Des parents nous ont questionnés sur l'apprentissage du tennis pour les jeunes de 10 ans et moins.

La FFT a mis en place pour eux le programme Galaxie Tennis. Ce programme fonctionne sur un apprentissage du tennis par des formats progressifs identifiés par les dimensions du terrain (la distance entre les joueurs), la nature de la balle utilisée (taille, vitesse, hauteur de rebond) et la taille de la raquette. Ces formats sont identifiés par des couleurs de blanc pour le plus accessible à violet, rouge, orange, vert et jaune. Ce dernier représente le jeu sur format traditionnel.

Cinq niveaux permettent à l'enseignant de faire évoluer progressivement les enfants, du mini-court au court « des grands », en évaluant régulièrement leurs compétences dans les journées « Jeu et Match ».

Terrain blanc : 8 m de long sans filet avec ballon blanc (20 cm de diamètre) ; terrain violet : 11 m avec filet à 0,50 m et une balle violette (12 à 15 cm de diamètre) ; terrain rouge : 12,8 m avec filet de 0,80 m et balle rouge (7,5 cm de diamètre) ; terrain orange : 18 m avec filet à 0,80 m et balle orange (plus rapide que la balle rouge, mais son rebond est plus bas que celui de la balle verte) ; terrain vert : Court de tennis traditionnel avec balle verte. Enfants 5 à 7 ans, terrain blanc, violet, rouge ou orange ; enfants 8 à 10 ans, terrain rouge, orange ou vert.

Compétitions

A l'heure où nous écrivons cet article, le championnat départemental du Calvados est en cours.

Adultes, 4 équipes engagées : 2 équipes dames ; 2 équipes messieurs. Jeunes, 5 équipes engagées : 10 ans (orange), 1 équipe ; 15/18 ans, 4 équipes, 2 équipes filles, 2 équipes garçons.

Contacts

Site internet : <https://ussatennis.wixsite.com> ; Facebook : <https://www.facebook.com/ussatennis14320> ; Corinne Babé, présidente, tél. 06 79 98 12 51 ; mail : ussatennis14320@gmail.com



Tennis de table | Cyclo



USSA TENNIS DE TABLE : UN EFFECTIF ET DES RÉSULTATS SATISFAISANTS

L'USSA tennis de table regroupe 70 licenciés pour l'année 2024/2025, dont une trentaine de jeunes. Six équipes ont été engagées en championnats jeunes et adultes. Les équipes 1 et 2 évoluent en régionale. Les équipes 3 et 4 montent en D1.

Les entraînements adultes se déroulent le lundi, de 15h à 24h ; le mercredi, de 18h à 22h et le jeudi, de 16h à 20h. Les entraînements jeunes ont lieu le mercredi, de 16h à 18h, et le vendredi, de 18h à 19h. Ces entraînements sont dirigés par deux entraîneurs diplômés.

Plusieurs jeunes évoluent dans le championnat adulte. Une quinzaine de personnes sont inscrites en loisir (pas de compétition). Pour les nouveaux, 3 à 4 séances d'essais sont possibles.

L'affichage du score des rencontres est maintenant numérique, ainsi que la diffusion en live sur les réseaux sociaux. Le club a investi cette année dans une nouvelle table, ainsi que des marqueurs de points et des séparations.

Trois tournois « ouvert à tous » sont organisés tout au long de l'année, avec une cinquantaine de participants à chaque fois.

L'objectif du club est le développement de la pratique des féminines pour les années futures.

Tarifs 2025-2026

80 € pour les jeunes et licence loisir ; 120 € pour une licence adulte compétition.

Le bureau

Président, Yohann Nogre, tél. 06 84 43 55 39 ; trésorier, Benoît Martin ; secrétaire, Olivier Chalet.

Mail : ussatennisdetable@gmail.com



USSA CYCLO : UNE SAISON RICHE EN ÉVÉNEMENTS ET NOUVEAUTÉS

L'effectif du club est actuellement de 34 adhérents, en légère baisse par rapport à l'année précédente.

Le calendrier des sorties interclubs a été établi comme les années précédentes. Des sorties internes au club sont organisées les mercredis, au départ du parking situé devant la mairie, à partir de 14h l'été, et 13h30 l'hiver.

Le club a organisé, le 1^{er} mars, un brevet regroupant 270 cyclos sur 3 circuits, et une quarantaine de marcheuses et marcheurs, malgré un temps frais. La prochaine organisation est prévue le 6 septembre, au départ du parking de l'école Charles-Huard, dès 13h45 pour les cyclos (60 et 80 km sur les 2 circuits proposés) et à 14h pour les marcheurs (euses) (10 km).

Nouveauté

Une boucle famille de 22 kilomètres sera proposée, en majorité sur les voies cyclables du secteur, afin de les faire découvrir. Une surprise sera réservée à chaque enfant participant. Les enfants mineurs devront être accompagnés d'un adulte. Inscription gratuite pour les enfants.

Renseignements

<http://ussacyclo.canalblog.com> ; ou 06 26 56 33 10. Le président : Jean-Louis Malaquin.



Judo

JUDO CLUB MAYEN

En juin 2024, nous vous annonçons la fusion des clubs de judo de May-sur-Orne (JC Mayen) et de Saint-André-sur-Orne (USSA 14), créant ainsi une structure plus solide au service des jeunes judokas de nos communes.

Nous proposons des cours de judo pour tous les âges et niveaux, ainsi que des activités de taïso, ju-jitsu, et de cardio-training, pour une pratique sportive complète, que ce soit pour le loisirs, la compétition ou une remise en forme.

Pour enrichir l'expérience de nos jeunes sportifs et leur permettre de progresser, nous organisons également des stages pendant les vacances scolaires. Ils sont l'occasion pour nos judokas d'approfondir leurs techniques, de renforcer leur condition physique et de partager des moments de convivialité. Adaptés aux différents niveaux, les stages sont encadrés par nos professeurs qualifiés, qui veillent à un apprentissage ludique et sécurisé.

Recherche de sponsors, de partenaires

Pour concrétiser nos projets et soutenir notre développement, nous sommes à la recherche de sponsors. Devenir partenaire de notre club, c'est contribuer à la formation des jeunes, à la promotion du sport et de ses valeurs dans notre région. Nous offrons aux entreprises locales une visibilité au sein de notre club, lors de nos événements, et dans nos communications.

Afin de suivre les différents résultats sportifs de nos licenciés, n'hésitez pas à nous suivre également sur les réseaux sociaux : Facebook : Judo club Mayen May . Instagram : judoclub_mayenmay

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant nos différents cours, n'hésitez pas à contacter directement nos membres du bureau et ou nos professeurs.

Bureau et contacts

Président, Philippe Poisson, tél. 06 52 18 96 17 ; trésorier, Gilles Rabec, tél. 06 72 72 86 00 ; vice-présidente, Angeline Barre, tél. 06 16 93 48 07 ; secrétaire, Anthony James, tél. 06 79 80 80 42 ; professeures, Isabelle Férey, tél. 07 66 17 35 97, et Sarah Mezgari, tél. 06 10 48 28 55.

May.judo@laposte.net



DEVENEZ JUDOKAS !!

POISSON Philippe (Président)
06.52.18.96.17
JAMES Anthony (Secrétaire)
06.79.80.80.42
RABEC Gilles (Trésorier)
06.72.72.86.00
BARRÉ Angeline (Vice-présidente)
06.16.93.48.07
MAIL : may.judo@laposte.net
FACEBOOK : Judo Club Mayen May

Tarifs

Licence FFJDA : 46 €

Cotisation club :

124 € avec possibilité de venir sur tous les cours correspondant à sa tranche d'âge.

Soit au total : **170 €uros**

Réduction de 10€ à partir de 2 licenciés pour la même famille. Paiement en plusieurs fois possible.



DOJO A : SALLE DES FÊTES DE MAY SUR ORNE

	BABYS* 2020 / 2021 / 2022	PRE-POUSSINS 2018 / 2019	POUSSINS 2016 / 2017	BENJAMINS 2014 / 2015	MINIMES 2012 / 2013	CADETS ET + 2011 et avant	TAÏSO	JUJITSU
MERCREDI			18h00 - 19h15	18h00 - 19h15			19h15 - 20h30	20h30 - 22h00
JEUDI	17h00 - 18h00	18h00 - 19h00						

*Inscription dès 3 ans après essais concluants

DOJO B : SALLE DU COISEL - DOJO - SAINT ANDRE SUR ORNE

	BABYS* 2020 / 2021 / 2022	PRE-POUSSINS 2018 / 2019	POUSSINS 2016 / 2017	BENJAMINS 2014 / 2015	MINIMES 2012 / 2013	CADETS ET + 2011 et avant	TAÏSO	AUTRE
MARDI			17h30 - 18h30	18h30 - 19h45	18h30 - 19h45	19h45 - 21h00		PREPA. KATAS 19h45 - 21h00
JEUDI					19h30 - 21h00	19h30 - 21h00		CARDIO TRAINING 21h00 - 22h00
SAMEDI	10h15 - 11h00	9h00 - 10h00			11h00 - 12h30	11h00 - 12h30	11h00 - 12h30	

*Inscription dès 3 ans après essais concluants

**sous réserve de changement avant la rentrée
Ne pas jeter sur la voie publique



JUDO CLUB
MAYEN

Anciens combattants

ANCIENS COMBATTANTS : LES PASSEURS DE MÉMOIRE

Avant tout, M. Malik Diawara, président de section de l'Union nationale des combattants, tient à remercier toutes les personnes qui ont participé ou se sont rendues aux cérémonies de commémoration.

L'association des combattants de May-sur-Orne et Fontenay-le-Marmion s'attache à perpétuer le devoir de mémoire.

Les adhésions peuvent se faire toute l'année. Toutes les bonnes volontés et personnes qui souhaiteraient s'investir sont les bienvenues, qu'elles soient ancien combattant, veuve de combattants, soldat de France, ou tout simplement sympathisants.

Contact

M. Diawara, président de section, tél. 06 52 90 05 88.

LES ANCIENS COMBATTANTS PROPOSENT AUSSI DES SORTIES ET ANIMATIONS

Les anciens combattants de Saint-Martin - Saint-André sont une section de la Fédération départementale ACPG-CATM (Association des combattants et prisonniers de guerre - combattants Algérie Tunisie Maroc).

L'association se compose de 75 membres, dont 24 ayant combattu en Algérie Tunisie Maroc ; 7 veuves ; 1 OPEX (ancien militaire ayant participé aux OPérations EXtérieures depuis la fin de la guerre d'Algérie), le reste des membres étant des sympathisants de tous âges.

En dehors des cérémonies commémoratives du 8 Mai du 11 Novembre, de la fête communale, ou de la libération de la commune, par exemple, il est proposé différentes animations et réunions de cohésion aux membres.

Une sortie mémorielle a été organisée le 19 juin, avec la participation d'une vingtaine d'adhérents, à Carentan, en passant par Saint-Laurent.

Une cérémonie en l'honneur des portes drapeaux a également été organisée pour la 1^{re} fois en France, à Saint-Pierre-en-Auge, le dimanche 18 mai, où se sont retrouvés quelques adhérents en présence des portes drapeaux de l'association.

Les dates à retenir pour les manifestations à venir sont : le 16 octobre, pour une sortie à Paris ; et le 11 novembre, pour un repas dansant à l'Espace Coisel. Il sera ouvert à tous.

L'association, en lien avec la mairie, peut proposer aux jeunes Martimayens un contrat pour effectuer la Mission d'intérêt général de 84 heures, sur le devoir de mémoire ou autre, en phase 2, nécessaire dans le cadre du Service national universel (SNU), pour valider leur stage.

Contact

Renseignement auprès du président, Jean-louis Malaquin, au 06 26 56 33 10.



C'est Coisel ?



C'EST COISEL : UNE PROGRAMMATION ENCORE TRÈS RICHE CETTE ANNÉE

Pour cette saison 2024/2025, nous avons commencé et fini en musique. C'est la programmation qui l'a voulu. Vu le contexte actuel, le public était ravi et ce fut une conclusion agréable avec le Tribute Michel Polnareff. Notre public connaissait la plupart des chansons!!!

Le public qui nous suit depuis plus de 20 ans était au rendez-vous tout au long de la saison : 1265 entrées ont été enregistrées pour 178 abonnés (répartis sur 29 communes). Sur les 8 spectacles présentés cette saison, 6 sont des compagnies locales, alternant entre théâtre, humour, musique et chant.

Un grand merci aux élus de Saint-André et Saint-Martin, à la CCV00, au SIVU du Coisel, au Département, à nos mécènes pour leur soutien et engagement financier. Un grand merci à l'équipe de bénévoles sans qui cela ne serait pas possible, à M. Fouilloux, à Régis et Yvan (nos techniciens), pour leur engagement tout au long de l'année.

Rendez -vous vendredi 12 septembre, à 19 h, espace Coisel, pour notre ouverture de saison 2025/2026.

C'est Coisel ? Association culturelle intercommunale Saint-André – Saint-Martin, mairie, 17, rue de Biganos - 14320 Saint-Martin-de-Fontenay. Réservation : tél. 06 64 96 51 13 ; reservation.cestcoisel@gmail.com ; Internet : www.cestcoisel.com



SAISON 2025-2026

12/09/25	19h	Ouverture de saison Les Balles populaires	Solo de jonglerie drôle et poétique
17/10/25	20h30	Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ?	Conférence spectaculaire et humoristique
14/11/25	20h30	Chansons sans fraises	Musique
12/12/25	20h30	La folle histoire de France	Théâtre
Janvier 2026		Spectacle extérieur	Réservé aux Abonnés
06/02/26	20h30	C'est du JOLY ! Petit procès pour grande dame	Spectacle autour de l'humoriste Sylvie JOLY
13/03/26	20h30	Despotes	Spectacle théâtral sur le jeu de pouvoir
10/04/26	20h30	Jazz manouche quartet	Musique

Ecole de musique et danse



ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE ORNE-ODON MUSIQUE ET DANSE

Reprise des cours le lundi 15 septembre.



Pour le secteur de Saint-Martin-de-May

Les enseignements musique, du lundi au vendredi

Batterie, flûte traversière, flûte à bec, guitare classique, guitare électrique, piano, chorale des enfants « La Petite chorale », « Body Percussions ».

Petite enfance

Jardin musical (4 ans), le lundi, de 17h à 17h45 ; éveil musical (5 ans), le jeudi, de 17h à 17h45 ; initiation musicale (6 ans), le mercredi, de 11h à 11h45.

Pour le secteur d'Evrecy

Les enseignements musique, du lundi au samedi

Batterie, flûte traversière, flûte à bec, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, saxophone, saxhorn, trompette, piano, piano collectif, violon, chorale des enfants « La Petite chorale », la chorale « L'Air de rien », l'atelier des musiques actuelles, la Fanfar'Orne Odon, l'ensemble de flûtes traversières Tutti Fluti.

Petite Enfance

Jardin musical (4 ans), le mercredi, de 11h à 11h45 ; éveil musical (5 ans), le mercredi, de 10h à 10h45 ; initiation musicale (6 ans), le mercredi, de 11h45 à 12h30.

Nouvelle activité ! Danse contemporaine

Au gymnase communautaire de Sainte-Honorine-du-Fay : éveil à la danse (4 -5 ans), mardi, de 17h15 à 18h ; danse contemporaine (8-12 ans), mardi, de 18h à 19h ; initiation à la danse (6-8 ans), mercredi, de 11h à 12h ; cours ado/adultes, mardi, de 19h à 20h.

Les tarifs de l'école sont indiqués à l'année. Ils sont modulés par tranche de quotient familial : QF 1, inf. À 620 € ; QF 2, de 620 € à 999 € ; QF 3, de 1 000 € à 1 499 € ; QF 4, sup. À 1 500 €. Gratuité des ateliers et pratiques collectives pour tout élève en cursus.

Des réductions s'appliquent pour les membres inscrits d'une même famille : - 10% pour le 2^e membre inscrit ; - 15% pour le 3^e membre inscrit ; -10% pour la pratique d'un deuxième instrument.

Location d'instruments

Si vous ne disposez pas de votre propre instrument, il vous est possible de les louer pour l'année scolaire.

Contact

Pour vous inscrire, avoir plus d'informations ou retrouver la grille tarifaire hors CCV00, scannez le QR Code ou E : musique.danse@vallees-orneodon.fr ; tél. 02 31 85 52 46.



Grille tarifaire 2025-2026

Grille tarifaire CCV00

Quotient familial	COURS	Durée	ENFANTS				ADULTES			
			QF1	QF2	QF3	QF4	QF1	QF2	QF3	QF4
Petite enfance	Jardin musical (moyenne section)	45 min	77 €	93 €	103 €	113 €				
	Eveil musical (grande section)		77 €	93 €	103 €	113 €				
	Initiation musicale (CP)		77 €	93 €	103 €	113 €				
Formations	Formation musicale	1h30	129 €	155 €	180 €	191 €	129 €	155 €	180 €	191 €
	Formation instrumentale et musicale (débutant)	20 min	232 €	273 €	314 €	340 €				
	Formation instrumentale et musicale ou	30 min	268 €	319 €	366 €	397 €	402 €	474 €	551 €	597 €
	Formation instrumentale seule									
Pratiques collectives	Atelier Musiques Actuelles	1h30	108 €	129 €	149 €	160 €	108 €	129 €	149 €	160 €
	Musique d'ensemble	1h	57 €	67 €	77 €	88 €	57 €	67 €	77 €	88 €
	Ensemble vocal "L'Air de rien"	2h					108 €	129 €	149 €	160 €
Danse	Eveil à la Danse (4-5 ans)	45 min	77 €	93 €	103 €	113 €				
	Initiation à la Danse (6-7 ans)	1h	108 €	124 €	134 €	144 €				
	Danse à partir de 8 ans						129 €	155 €	180 €	191 €

May Be Atelier de l'être

FESTIVAL MAY BE : UN GROS SUCCÈS ET UNE DEUXIÈME ÉDITION DÉJÀ SUR LES RAILS

Après le succès rencontré lors de sa première édition, l'association du Festival solidaire normand "May Be" a le plaisir de vous annoncer sa deuxième édition, les 29 et 30 août, pour le plus grand plaisir des festivaliers !

La programmation évolue et se déroulera en deux soirées, pendant lesquelles artistes et groupes majoritairement Normands vous donnent rendez-vous pour vous faire vibrer pour une belle cause : améliorer les conditions d'accueil des enfants hospitalisés.

Nouveauté cette année : l'une des têtes d'affiche sera une artiste nationale !

En effet, en plus du groupe Mes souliers sont rouges, dont le chanteur est natif de May-sur-Orne, Gullivan de son nom d'artiste, François Boros avait à cœur de venir se produire dans son village d'enfance. Cette tête d'affiche sera complétée, samedi soir, par Adé, qui a débuté une carrière en solo après avoir été connue comme chanteuse du groupe Thérapie Taxi.

La billetterie est ouverte et n'attend plus que vous. Lorsque vous achetez un billet, c'est un acte solidaire car une partie des 16 euros du billet sera reversée à la fondation du CHU de Caen.

Venez nombreux participer à cet événement majeur de notre territoire, coorganisé par votre municipalité et l'Association du Festival solidaire normand May Be.



ASSOCIATION L'ATELIER DE L'ÊTRE : SOPHROLOGIE, DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE

La sophrologie permet de mieux vivre son quotidien en apprenant à se détendre, à gérer son stress et ses émotions, à mieux dormir. Elle aide également à faire face à certaines situations difficiles (changements, deuil, burn out, maladie...). La sophrologie est une méthode psychocorporelle qui allie des exercices actifs de respiration et de libération des tensions, avec des phases de contemplations positives et de méditation courte. C'est un chemin vers le recentrage, la confiance et le bien-être, grâce à une profonde déconnexion du quotidien. Elle est accessible et ouverte à tous. Les séances se pratiquent debout, sur chaise, voire allongé. Elles peuvent intégrer des phases de mouvement en musique (choréo sophrologie®). Lâcher prise et détente assurés !

Séances hebdomadaires les lundis, à 17h45 et 19h.

L'association proposera des séances de yoga sur chaise. Séances hebdomadaires les lundis, à 10h.

Elle prévoit des ateliers thématiques gestion du stress, sommeil, confiance en soi, femmes enceintes.

Contact

atelierdeletref@gmx.com ou tél. 06 79 07 48 60.



BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

N'oubliez pas que France Services/Point Info 14 est à votre disposition à la mairie de May-sur-Orne, commune déléguée de Saint-Martin-de-May.

Retraite, santé, CAF, impôts, Point Justice, France travail, MDPH, ANTS... nos agents, Florianne et Stéphanie sont là pour vous accueillir et vous aider, **gratuitement**, dans vos démarches.

Accompagnement sur rendez-vous.

Des permanences sont organisées avec les partenaires (Impôts, Soliha, France Rénov', Mission Locale). Également des ateliers et rendez-vous individuel avec les conseillers numériques du Département (gratuit).

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; mercredi, de 15h30 à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h30.

Contact

Tél. 02 31 80 31 15 ; Mail : pi14maysurorne@vallees-orne-odon

Adresse

Mairie, rue Eugène-Figeac, 14320 Saint-Martin-de-May.

Un service simple, humain et proche de chez vous. N'hésitez pas à en profiter !



BLABLACAR DAILY, UN NOUVEAU SERVICE DE COVOITURAGE INTERCOMMUNAL

À compter du 1er novembre, la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon lance son service de covoiturage avec BlaBlaCar Daily. Ce service s'adresse aux habitants du territoire, ainsi qu'aux personnes qui viennent chaque jour travailler dans l'une des 23 communes du territoire.

BlaBlaCar Daily, c'est quoi ?

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar, dédiée au covoiturage du quotidien. Elle connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, BlaBlaCar Daily s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage.

+ de 4 millions de membres sont inscrits sur BlaBlaCar Daily. Les conducteurs recevront au minimum 2 € à chaque covoiturage. Le trajet ne coûtera que 0,50 € pour le passager. Dans le Calvados, plus de 80% des actifs se rendent au travail en voiture.

Comment ça fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail, ainsi que leur planning pour la semaine.

2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

3. Le conducteur reçoit une compensation de 2 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, les 10 premiers trajets sont gratuits, puis ne coûtent que 0,50€ grâce au soutien de la CCV00.

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « **Prime covoiturage de 100 €** », mise en place en janvier 2023, dans la cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.



Retour en images

1er tournoi de Corhnole Esivo



Carnaval



Chasse aux œufs



Commémorations 8 mai



Concert école MSO



Don mobilier école



Local jeunes Biganos



Fête patronale délégation Biganos 25 mai



Feu d'artifice

INFORMATIONS SUR LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour ce premier Noël commun, depuis la fusion de nos deux communes, la municipalité a souhaité uniformiser les pratiques en matière d'illuminations. Aussi, cet hiver, les mêmes décors orneront les candélabres de la RD 562a, de l'entrée à la sortie de la ville. Les deux autres axes principaux, à savoir les rues de Biganos et de la Teste-de-Buch, seront également illuminés. De plus, deux structures surprises égayeront les parvis de nos deux mairies.

DON DU SANG

Attention, changement d'horaires en 2025 ! Les prélèvements se feront désormais les jeudis, de 15h30 à 19h30. A noter donc le jeudi 24 juillet ; jeudi 18 septembre ; et jeudi 20 novembre 2025.



N'OUBLIEZ PAS CERTAINES DATES !

Distribution Fournitures Scolaires

organisée par le

- Mercredi 27 Août 2025 de 16h30 à 19h
- Jeudi 28 Août 2025 de 16h30 à 19h
- Lundi 1er Septembre de 16h30 à 19h

Dans les mairies de chaque secteur (May-Sur-Orne et Saint-Martin-de-Fontenay)

Dispositif ouvert à tous les enfants de notre territoire scolarisés de la maternelle au collège

Le Crédit Mutuel donne le **LE CARGO**

Maybe

FESTIVAL SOLIDAIRE NORMAND

ADÉ - SAMBA DE LA MUERTE - ELLA GUNN - MES SOULIERS SONT ROUGES
- 3 POUR 100 - JAHEN - DJ KYLS - KILL THE PRINCESS
- **MADDY STREET**
AGATHE PLAISANCE - **2025**
VIOLET INDIGO - LE BLOB

SAINT MARTIN DE MAY 29 - 30 AOÛT

Guide pratique

MAY-SUR-ORNE

MAIRIE :

- 📍 Rue Eugène-Figeac - BP27 - 14320 MAY-SUR-ORNE
- ☎ Tél. : 02 31 79 80 93
- ✉ Email : may.sur.orne@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 19h
Vendredi : 9h - 12h

Horaires été : DU 3 JUILLET AU 24 AOÛT 2024

Lundi, mercredi et vendredi : 9h / 12h
Mardi et Jeudi : 15h / 18h

POSTE

- 📍 14 rue de la Teste de Buch - 14320 MAY-SUR-ORNE
- ☎ Tél. : Accueil guichet : 02 31 15 28 70
- 🕒 Accueil courrier : 02 31 15 63 76

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h30

Horaires été : DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT 2024

Fermé tous les après-midi

ECOLE

- ☎ Ecole primaire : 07 87 25 31 30
- ☎ Ecole Maternelle : 02 31 50 03 13

HORAIRES DÉCHETTERIE (MARS À OCTOBRE) :

Lundi	10h-12h	14h-18h
Mardi	Fermé	
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi	10h-12h	Fermé
Vendredi	Fermé	14h-18h
Samedi	9h-12h	13h30-18h
Dimanche	Fermé	

HORAIRES DÉCHETTERIE (NOVEMBRE À FÉVRIER) :

Lundi	10h-12h	14h-16h45
Mardi	Fermé	
Mercredi	10h-12h	14h-16h45
Jeudi	10h-12h	Fermé
Vendredi	Fermé	14h-16h45
Samedi	10h-12h	13h30-16h45
Dimanche	Fermé	

Rappel : fermeture 15 min avant l'horaire

HORAIRES BRUIT : RÈGLES DE BON VOISINAGE POUR LES PARTICULIERS

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY

MAIRIE :

- 📍 17, rue de Biganos
- ☎ Tél. : 02 31 79 81 57
- ✉ Email : accueilmairie@saintmartindefontenay.fr
- 🌐 <http://www.saint-martin-de-fontenay.fr>
- 📘 <https://www.facebook.com/saintmartindefontenay/>
- 🐦 <https://twitter.com/MairieSMDF>

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 08h45 - 12h / 14h30 - 17h30
Mardi : 08h45 - 12h / Fermée l'après-midi
Mercredi : 08h45 - 12h / 14h30 - 17h
Jeudi : Fermée le matin / 14h30 - 17h
Vendredi : 08h45 - 12h / 14h30 - 16h
Samedi & Dimanche : Fermée

MÉDIATHÈQUE

- ☎ Tél. : 02 31 27 13 96
- ✉ Mail : mediatheque@saintmartindefontenay.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h - 12h / 14h - 19h
Mercredi et vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h30
Jeudi : 14h - 18h30
Samedi : 10h - 13h

ECOLE PRIMAIRE

- ☎ Tél : 06 50 61 22 83

COLLÈGE GUY-DE-MAUPASSANT

- ☎ Tél : 02 31 79 80 45

Communauté de communes

Vallées de l'Orne et de l'Odon

4 rue du Colonel Arnaud Beltrame
ZA La Croix Boucher
14210 EVRECY

Tél : 02 31 73 11 98
Les adresses mails :
contact@vallees-orne-odon.fr
www.vallees-orne-odon.fr

Accueil de loisirs :

Directrice : Anne-Claire Pasquet
Tél : 06 73 34 99 17
Mail : stmartin.alsh@uncmt.fr

Local Jeunes :

Animatrice : Sandra DEROUET
Tél : 07 84 35 79 43
Mail : may.localjeunes@uncmt.fr

RAM (bureau à la mairie, porte A) :

Animatrice : Émilie SERVAIN
Tél : 09 77 76 97 68
Mail : ram.pitchouns@mfn-ssam.fr



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE SUR

🌐 Nos site internet

www.saint-martin-de-fontenay.fr / www.maysurorne.fr

Nos entreprises

La municipalité de Saint-Martin-de-May remercie les commerçants, artisans, entrepreneurs de leur soutien et présence dans ce bulletin d'information.

SIMPLICICAR CAEN
1 MARQUE 3 SERVICES



02 31 38 84 19
www.simplicicar.com



La plaine Immobilier

39 route d'Harcourt - 14 320 SAINT MARTIN DE FONTENAY
Tél. 02 31 86 36 19 - Fax 02 31 86 36 28 - Mail : laplaineimmo2@wanadoo.fr

www.laplaine-immobilier.com



SAS DISTRIBOURG
R.N. 162 - 14320 ST MARTIN DE FONTENAY
Tél. 02 31 79 17 00
Fax : 02 31 79 02 64
saint_martin_de_fontenay@franchise.cmarket.fr

Entreprise indépendante
(arrêté du 21-2-1991)
RCS Caen 509 754 131



LAVOMATIQUE
St-Martin-de-Fontenay

**LAVAGE SECHAGE
REPASSAGE
COUTURE**

Machines 8kg, 18kg
et sècheurs 13kg et 18kg.

43 Route d'Harcourt,
14320 St-Martin-De-Fontenay

**Ouvert de
7h00 à 20h00**

Peinture • Ravalement
Décoration • Revêtement Sols et Murs



AG
PEINTURE®

20 Rue Augustin Riffault, 14540 Grentheville www.agpeinture14.fr

Pizza Kebab

Ô fast food

02 31 95 51 21



Les Bouquetières
Fleuriste
Décoration

07 62 25 82 11

Sari DELORYS



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ENERGIES
RENOUVELABLES**

NEUF & RENOVATION.DEPANNAGE

Ifs / St Martin de Fontenay
Tél: 02 31 52 81 57 06 84 06 54 38

"Le vrai luxe c'est de se sentir bien"

Je vous accueille dans un lieu où je prends soin de vous en profondeur grâce à des soins experts (maderothérapie, drainage lymphatique, gua-sha, massage bien-être, soins du visage...). Epilations douces et soins bien-être pour enfants complètent cette parenthèse dédiées à votre bien-être.



Bothem
Le Centre de Bien-être

13 rue de la teste de buch 14320 May/orme
www.bothem-institut.fr
02.31.50.35.95

Pour ne rien louper abonnez-vous sur : [bothem_institut](https://www.facebook.com/bothem_institut)



**TERRASSEMENT
GUILLEMETTE**

PETIT & GROS TERRASSEMENTS

06 66 59 03 18

Si vous désirez paraître dans un prochain bulletin, prenez contact avec la mairie.

ESPACE COISEL
10H à 13H30

FORUM

des ASSOCIATIONS
et ACTIVITÉS

SPORTIVES
et CULTURELLES

SAMEDI 6 SEPT. 2025

SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE
SAINT-MARTIN-DE-MAY

